

*Monnaie: Nos Tables de Pierre
par G.E. Marquis*

Vol. V

Québec, Septembre 1924

No 5

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

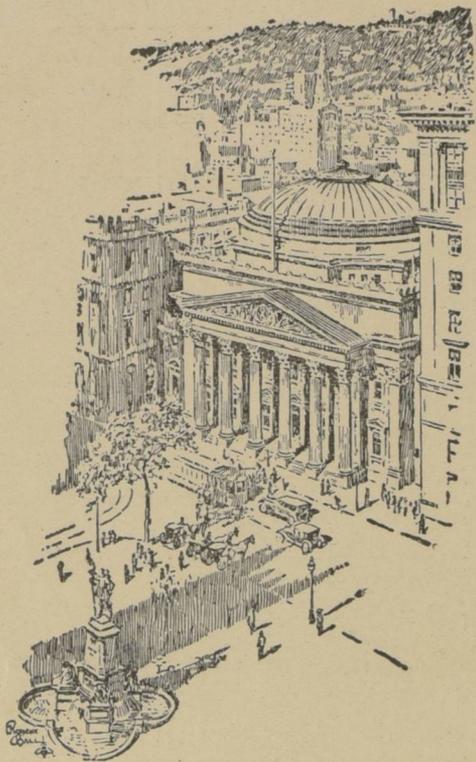
NOS BONS VIEUX



La paroisse de Laterrière, comté de Chicoutimi, semble être le paradis des vieux. Parmi sa population relativement peu nombreuse, l'on compte, dit-on, plus de vingt-cinq octogénaires et nonagénaires. La photographie que nous publions ci-haut est celle de sept de ces vénérables vieillards photographiés au pied du monument du Sacré-Cœur de la paroisse, en compagnie de S. G. Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, lors d'une récente visite pastorale du chef spirituel du diocèse, dans cette intéressante paroisse de Laterrière, communément appelée le Grand-Brûlé.

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

PRIX: 25 SOUS L'EXEMPLAIRE



BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DEPARTEMENT D'EPARGNE

La BANQUE DE MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.

Crédit Foncier Franco-Canadien

AGENCE DE QUÉBEC

ARGENT

A

PRETER

sur Propriétés de ville et Terres en culture. Conditions spéciales pour prêts aux Fabriques, Institutions religieuses et Commissions Scolaires.

La Société ne charge AUCUNE COMMISSION. Ses taux d'INTERET sont BAS et son SYSTEME D'AMORTISSEMENT est reconnu comme étant LE PLUS AVANTAGEUX.

Pour renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société.

96, RUE ST-PIERRE



QUEBEC

Vos yeux sont en sûreté sous mes soins.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 rue St-Jean.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Adresse : *LE TERROIR, Enreg., Case postale 366, QUEBEC.*

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année.

Vol. V, No 5

QUEBEC

SEPTEMBRE 1924

SOMMAIRE

	Pages		Pages
D'un mois à l'autre, par Damase Potvin.....	94	LA PAGE FÉMININE :.....	112
AU PARNASSE CANADIEN :.....	97	Aux Canadiennes-françaises, par Rachelle.	
Adieux à un poète.		Chez nos membres.....	113
Départ, Jean Bruchésie.		Dans la République des Lettres.....	114
Le Vieux Moulin, A. Cinq-Mars.		REVUE DES LECTURES :.....	116
Le Pupitre et la chaise de Sir Georges - Etienne Cartier, par Gérard Malchelosse.....	98	La Matapédia.	
Les Ruines de Notre-Dame, par le R. Père P.-V. Charland.....	100	L'Exposition.	
Nos tables de pierre, par G.-E. Marquis.....	104	La Musique.	
Le Fond des Tasses, comédie en un acte, par Aimé Plamondon.....	107	La Photographie.	
		GRAVURES	
		La chaise de Sir G.-E. Cartier.....	99
		Le pupitre de Sir G.-E. Cartier.....	99

NOTRE REVUE ET NOTRE SOCIÉTÉ

Nous publierons, dans notre prochaine livraison, la suite et la fin de l'intéressante étude qu'a bien voulu nous faire le Révérend Père Charland, sur la vieille basilique de Québec et dont on lira avec intérêt la première partie dans le présent numéro du TERROIR.

On lira également avec intérêt dans ce même numéro un article de M. Gérard Malchelosse sur le pupitre et la chaise de Sir Georges-Etienne Cartier et un autre de M. G.-E. Marquis sur un point intéressant du vieux Québec, aussi la très fine comédie en un acte de notre collaborateur théâtral, M. Aimé Plamondon.

Dans notre prochain numéro seront publiés des articles de collaborateurs nouveaux. Nous continuerons prochainement les intéressantes chroniques musicales

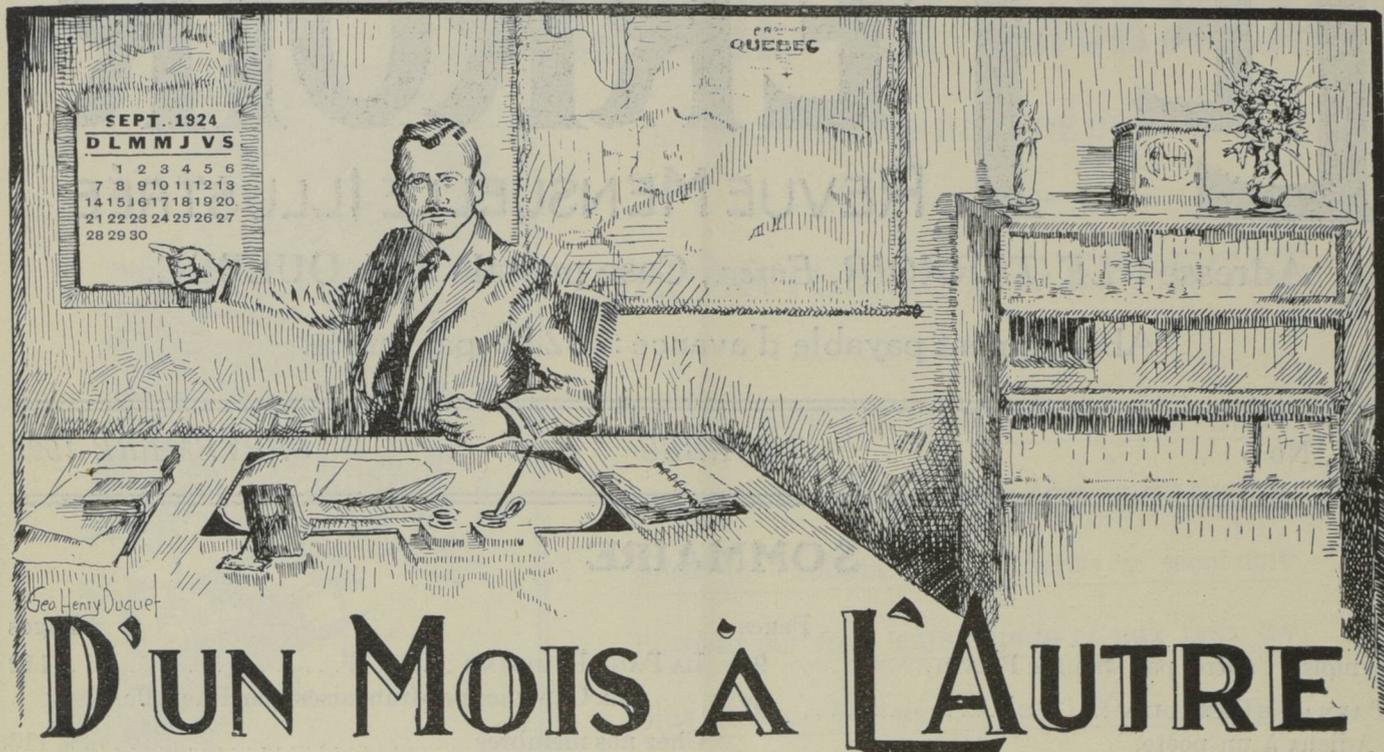
de M. Raoul Dionne et les causeries théâtrales de M. Aimé Plamondon.

Nos lecteurs suivront sans doute avec plaisir les notes que nous publions dans notre "République des Lettres" et que nous font connaître maintes nouvelles importantes que négligent les agences à nouvelles au profit des faits les plus insignifiants du sport.

La Société des Arts, Sciences et Lettres va reprendre, avec les premiers jours d'octobre, ses séances régulières avec un programme assez chargé d'œuvres de toute nature. La réunion annuelle portant les élections des officiers pour 1924-25, aura lieu le samedi, 11 octobre. Elle marquera le début des travaux de la société.

On parle de plusieurs projets très sérieux qui seront soumis à l'étude des membres.

Tous les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont instamment invités à assister à la séance générale du samedi, 11 octobre, dans la salle du Comité des Finances, à l'Hôtel-de-Ville.



D'UN MOIS À L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Nous nous sommes associés de tout cœur et avec joie aux amis des lettres canadiennes-françaises et aux citoyens d'Yamachiche qui, le 15 septembre honoraient brillamment la mémoire d'un des plus sympathiques écrivains de la littérature canadienne-française, celui dont l'œuvre restera parmi les plus populaires et les plus représentatives de l'âme du peuple: Antoine Gérin-Lajoie.

Nous voudrions qu'il y eût plus souvent chez nous de ces manifestations d'ordre intellectuel. Il est vrai que les centenaires d'écrivains n'abondent pas dans notre chronique annuelle; aussi sachons créer d'autres occasions qui nous permettent d'écrire dans notre histoire littéraire d'aussi belles pages que celles que l'on a tournées ce dimanche du 15 septembre à Yamachiche. Si les centenaires manquent, célébrons les cinquantièmes, les vingtcinquièmes de quelques événements de notre histoire littéraire. C'est ainsi que nous ferons revivre dans notre mémoire trop oublieuse, maintes belles et sympathiques figures que le recul du temps rendra encore plus intéressantes à étudier.

La vie d'Antoine Gérin-Lajoie ne fut pas des plus bruyantes, mais elle fut méritoire; son œuvre littéraire n'est pas très lourde, mais elle est solide. De cette vie et de cette œuvre, consignons les quelques notes suivantes.

Notre littérateur naquit à Yamachiche en 1824; il étudia au Séminaire de Nicolet où il s'essaya par un mélodrame intitulé *Le Jeune Latour* dont le canevas est tiré de l'histoire du Canada de Michel Bibeau. Il publia plus tard cette œuvre théâtrale dont lord Metcalfe accepta la dédicace. C'est pendant qu'il était au collège qu'il composa également cet

immortel petit chef d'œuvre de la chanson canadienne populaire "*Un Canadien Errant*", qui seul, peut-on dire, sans exagération, eut pu assurer la gloire de son auteur.

"Jean Rivard le défricheur" vint plusieurs années après et consacra le talent et la gloire de ce professeur d'énergie patriotique. Cette œuvre eut immédiatement un grand succès et cette peinture de mœurs canadiennes-françaises a même, dans le temps, été reproduite en feuilleton dans le "*Monde*" de Paris.

Parmi les autres travaux modestes mais utiles que l'on doit encore à la plume de Gérin-Lajoie signalons une bonne partie du catalogue raisonné de la bibliothèque d'Ottawa dont il fut l'assistant-conservateur. C'est là qu'il est mort au commencement d'août 1882.

Parmi les nombreuses conventions qui ont eu Québec pour théâtre depuis le début de la belle saison, il n'en est pas qui fut plus brillante ni plus représentative que celle des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord. Pour Québec, il n'en eut pas non plus qui auront produit plus de meilleurs fruits. En effet, ce congrès a été tenu au moment où se développait et prenait encore plus d'ampleur cette campagne énergique d'hygiène entreprise depuis deux ans par le gouvernement provincial aidé de quelques-unes des sommités de notre monde médical.

Rien ne pouvait donner plus de stimulant à la campagne entreprise que ce congrès de médecins qui, pendant trois jours, ont étudié les grands problèmes médicaux de l'heure et, notamment, ceux qui doivent

nous intéresser tout particulièrement: la tuberculose et la mortalité infantile, les deux fléaux contre lesquels nos autorités provinciales ont porté la guerre. Sans doute ces derniers sauront profiter des nouveaux enseignements donnés, des nouvelles méthodes apprises, des suggestions faites au cours de cette convention, qui a mis en contact, entre autres, plusieurs célébrités du monde médical de France, le plus célèbre du monde entier,—avec nos dévoués médecins qui furent, pour la plupart, à Paris où les nôtres aiment à aller parfaire leurs études, ou leurs anciens collègues ou d'anciens élèves.

Parmi les travaux du congrès on a fait très large la part qui revenait à l'étude des deux grands fléaux que nous venons de signaler et que nos autorités médicales combattent avec tant de vigueur et de dévouement depuis quelques années; c'est une étude pratique que celle-là; aucune ne saurait porter plus de meilleurs fruits.

Pour employer une figure, on a planté un arbre, voilà quelques années; encore qu'il grandissait à vue d'œil et qu'il se couvrait de vert feuillage, on est venu l'arroser et nous ne doutons pas que ses frondaisons vont s'étendre rapidement et davantage et que sous leur ombre se masseront encore plus nos populations devenues plus avides d'entendre la bonne parole de la saine et vivifiante hygiène.

A-t-on jamais songé à ce qui arriverait si le Bon Dieu, pendant une année, daignait écouter et exaucer toutes les prières qui lui sont adressées à propos de la pluie et du beau temps, surtout aux saisons du printemps et de l'automne alors qu'à la campagne les semailles ou les moissons battent leur plein et qu'on est constamment en train, dans les villes, d'étrener des toilettes nouvelles.

A la campagne, un habitant demande de la pluie, pour ses légumes et pour ses foins tandis qu'un autre réclame du soleil pour labourer ses terres faire mûrir ses céréales. Un autre voudrait bien un temps couvert et un quatrième un ciel sans nuage. Un bon petit orage ferait bien aux emblavures de Jean-Baptiste Latremouille pendant qu'une journée de soleil ferait surgir de terre les avoines de Jos. Topinambour.

Dans les villes, des gens se plaignent de la température trop élevée qui les fait suer comme des alambics et s'en vont chercher dans des villégiatures, à la mer ou dans les montagnes, la fraîcheur que leur refuse l'agglomération urbaine; mais voilà qu'une fois rendu dans leur "trou pas cher", ils gelotent en plein soleil, se mettent à regretter la chaleur de l'asphalte et à rêver aux ardeurs tropicales.

"S'il peut faire beau demain!" s'écrie une tendre fille d'Eve qui a un joli costume à étrener. Il fait beau, mais cela fait pester une voisine qui n'a pas été invitée à une excursion et qui comptait sur la pluie pour la faire rater.

Vrai, comme vous voyez, s'il lui fallait à la fois contenter tous ces gens-là, le Bon Dieu serait obligé de nous faire subir du soleil et de la pluie, de la chaleur et du froid à rachever du coup ce qui reste d'Esquimaux et à faire mourir sur pied le chiendent et le plantain le plus sauvage.

Mais le Bon Dieu sait ce qu'il y a à faire et il le fait bien. Il n'a rien livré au hasard dans l'univers. Il a soumis la pluie, le vent, le soleil, le froid, la chaleur, les sécheresses les inondations à des lois naturelles et immuables qu'il ne faut pas chercher à substituer à la volonté et au caprice des hommes.

Au reste, dans un domaine plus humain, la météorologie a quelquefois des raisons que la raison ne connaît pas.....

Vrai! on est rendu trop loin dans les innovations de la mode et les excentricités de la toilette! En voici une bonne, une excellente, qui n'a pas encore fini son tour de presse, mais qui l'accomplira avec succès, sans doute. Il paraît que la société anglaise est encore tout scandalisée—il faut qu'elle soit raide—du spectacle dont elle fut témoin dans un bal élégant qui se donnait dans une ville d'eau.

La toilette féminine était d'une richesse inouïe; or, deux gentlemen, qui avaient passé une partie de la fête à faire la revue de ces élégances parièrent à l'effet de deviner laquelle des dames présentes possédait le plus riche assortiment de toilette. Ils désignèrent, chacun, une concurrente et les deux élues acceptèrent le défi.

La joute commença; elle fut épique. Remontant dans leurs chambres les favorites en descendirent presque aussitôt avec une toilette nouvelle; elles montèrent de nouveau puis redescendirent avec de nouvelles robes. La montée et la descente se firent un grand nombre de fois. La durée des absences était d'abord très courte; elle augmenta progressivement à mesure que s'épuisaient, sans doute, les toilettes. Il devenait évident pour les parieurs que les duellistes commençaient à tricher, en multipliant les arrangements de fortune pour prolonger la lutte.

Elles venaient de descendre pour la trente-neuvième fois toujours avec, chacune, une toilette nouvelle, quand l'une d'elle s'avoua à bout de ressources et vaincue. La rivale remonta puis descendit, pour la quarantième fois; elle avait encore un accoutrement nouveau..... Elle était couverte de son costume de natation, avec, par-dessus son peignoir de bain. Elle avait eu soin de le nouer à la taille, d'esquisser dans le dos, un gracieux pli et de disposer sur ses épaules un collet de dentelle.

Les arbitres décernèrent le prix à cette femme ingénieuse qui garda, pour la danse, ce quarantième costume.

N'est-ce pas aller trop loin? Il est temps, vraiment, que les gens.....civilisés commencent à protester.

Mais en voici bien d'une autre!..... Une actrice de Boston a donné, l'autre jour, à ses amis et admirateurs, un diner chinois auquel avait été convié un jeune ours de deux ans.

La nouvelle dit que l'ours, mis en appétit par l'amabilité de la maîtresse de céans, a dévoré une grande quantité de "chop suey". Il mangea pendant deux heures avec toute l'ardeur de sa belle jeunesse.

On a critiqué, sans doute, la présence de cet animal à pattes plantigrades à la table de l'actrice. Mais, bah! il y en avait probablement d'autres plus vieux..... Un ours de moins ou un ours de plus!.....

Les journaux d'Amérique, et, en particulier, ceux du Canada ont toujours en réserve une bonne histoire d'héritage et ceci remplace souvent dans l'actualité, la question d'Orient pour les journaux d'Europe. Rien de plus passionnant qu'une bonne histoire d'héritage, sans compter que les "oncles d'Amérique" sont bien les seuls gens qui fassent mentir le dicton qui veut que nul ne soit prophète en son pays.

On compte bien, à l'heure qu'il est, une bonne demi-douzaine de familles canadiennes qui ont mis des avocats à la recherche des "véritables descendants" d'un membre de leur famille "mort il y a quelques années, en Californie, et laissant plusieurs millions". Plusieurs même de ces familles se sont déjà ruinées à peu près complètement pour payer les frais des premières recherches. Les avocats étaient, chaque année, sur la piste d'un "cousin" qui allait révéler toute la lignée de descendants de l'oncle de Californie; et, chaque année, il fallait payer les frais de voyage de l'avocat à la recherche du cousin.

Bref! on n'a pas encore vu une famille à la chasse de l'héritage d'un oncle de Californie, toucher un liard de cet héritage.

Les journaux des Etats-Unis font, dans cette chasse aux héritiers de véritables découvertes. Dans l'un d'eux je viens de lire une nouvelle sensationnelle. Il s'agit d'une succession de dix millions, qui est, cette fois, en Louisiane. Un Canadien français y est mort, depuis nombre d'années, et il a laissé, entre autres biens un meuble, un terrain qui a 120 milles de longueur—excusez du peu.—Or les avocats de cette succession, viennent de découvrir un précieux document qui va, du coup, couronner de succès tant de recherches déjà faites; ce document, c'est l'extrait de baptême de l'oncle lui-même, et il a été découvert; devinez où, québécois?..... A Québec même.

Hein? n'est-ce pas que si l'on ne sait pas toujours ce qui se brasse dans la marmite du voisin, l'on n'ignore pas moins ce qui mijote dans la sienne propre?

L'autre jour, il est tombé entre les mains de celui qui signe ces lignes une lettre qui lui était remise de

mains propres par son facteur officiel. Cette lettre qui n'avait pas trouvé "preneur" était adressée à M. X..... poète, Québec. L'auteur de ces lignes ignore encore pourquoi on lui a remis cette missive adressée à un poète, n'ayant jamais écrit un vers de sa vie. Quoi qu'il en soit, sans aucun scrupule, il ouvrit la lettre. Elle était datée du 29 juillet 1912, avait été écrite par une canadienne-française habitant une petite ville américaine et était adressé, en effet, à un de nos poètes canadiens mais décédé voilà dix ans. On le remerciait tout simplement de l'envoi d'un exemplaire de ses poésies à la bibliothèque de la petite ville d'où partait la lettre en question.

Voilà, assurément, un beau cas de retard postal.

On parle souvent de ces retards postaux; en s'impatientant outre mesure, on peut tout massacrer comme l'on dit, quand une lettre que l'on attend arrive vingt-quatre heures en retard. Oyez! beaux impatients qui attendez une sommes d'argent; belles anxieuses qui soupirez après une lettre de votre amoureux, oyez le récit de cet autre triste cas de retard postal. Comme elle laisse loin, cette histoire, celle du chef de gare autrichien qui découvrit récemment, par hasard, un wagon poste plein de lettres égarées depuis plus d'un an sur une voie de garage et comme elle fait oublier le cas personnel que je viens de rappeler!

Or donc, raconte un journal parisien, le 16 brumaire, an V—pour ceux qui n'ont pas eu connaissance de la Révolution, 8 novembre 1798—le citoyen Jarry, juge de paix de Besançon, écrivait au citoyen Siméon de Paris. Entre temps, Siméon fut révoqué. La lettre alla au Parquet, traina, Dieu sait dans quels bureaux, et, finalement, échoua au ministère de l'intérieur, le 20 septembre 1832..... "trente-six ans après."

Or, elle contenait la preuve de l'innocence d'un homme guillotiné comme assassin en 1876.

En fait de retard, ceci, à bien dire, n'a d'égal que certains retards dans les communications téléphoniques, et à ce sujet, voici une histoire que quelqu'un contait ces jours derniers. Inutile de dire que l'histoire n'est pas vraie.....

Un vieillard sortait d'une cabine téléphonique d'un hôtel quand le commis s'approche de lui: Monsieur, c'est quinze sous.

—Mais je vous les ai donnés tout à l'heure, vos quinze sous, en entrant dans la cabine.

—Vous devez faire erreur, monsieur, je ne me souviens pas de cela.

—Je suis sûr pourtant que je vous ai remis cette somme en entrant.

—Je vous répète que vous vous trompez. Le dernier quinze centins que j'ai reçu est celui d'un jeune homme, au moment où il est entré dans la cabine.

—Eh! bien précisément, déclara le vieillard, ce jeune garçon, c'était moi. J'ai vieilli de vingt-cinq ans et les cheveux m'ont blanchi, tant j'ai eu de peine à obtenir la communication.

AU PARNASSE CANADIEN

ADIEUX A UN POÈTE

Les membres de la Société des poètes de Québec se sont réunis, le 15 septembre, quelques-uns accompagnés de leurs épouses, autour d'une table plantureusement servie du restaurant Bertani. Ces fraternelles agapes étaient l'une des formes charmantes de la séance hebdomadaire que la Société tient d'habitude dans la Tour de Pierre de l'hôtel du gouvernement et dont elle a repris tout récemment la série.

On avait donné cette forme exceptionnelle à la réunion d'hier pour marquer, à la fois le départ pour l'Europe de l'un des membres de la société, M. Jean Bruchési, de Montréal, et l'arrivée récente au pays, venant d'Europe, d'une amie de la société, madame Pauline Fréchette. Cette dernière, malheureusement, n'a pu assister à la réunion et elle s'est excusée dans un télégramme charmant qu'elle a adressé, le matin, de Châteauguay, à M. Alphonse Désilets et que le secrétaire de la société, M. Francis Desroches, a lu, au cours du dîner.

M. Jean Bruchési occupait la droite du président du banquet et de la Société, M. Alonzo Cinq-Mars qui, au nom de cette dernière, exprima à l'auteur des "Coups d'Ailes" les vœux et les bons souhaits de ses amis les poètes de Québec; M. Cinq-Mars en même temps chargea M. Bruchési d'un message d'amitié pour les poètes de France amis de ceux de Québec. Et M. Bruchési remercia avec effusion et émotion ses bons amis de la vieille capitale pour le touchant témoignage d'amitié dont il était en ce moment l'objet.

Quelques-uns des convives se levèrent ensuite et donnèrent lecture de charmantes pièces de vers, les unes exprimant dans le langage des dieux ce que le président du banquet venait de dire en prose à l'adresse de M. Bruchési, les autres exaltant quelques sentiments d'un autre ordre mais tout aussi élevé que celui de l'amitié ou de l'estime. C'est ainsi que se levèrent tour à tour MM. Cinq-Mars, Desilets, de Belleval, madame Eug. Vaillancourt, M. Louis-Joseph Doucet, madame Henri Doyle, M. Francis Desroches, M. Jean-Paul Lessard, M. Aimé Plamondon et aussi M. Jean Bruchési qui lut à ses collègues de Québec une gentille piécette élégamment sertie des titres des principales œuvres des poètes de Québec.

Il y eut ensuite concours d'une pièce de vers improvisés sur le mot "Départ" et auquel durent participer tous les convives. Puis M. Desilets exprima à son tour à M. Bruchési ses vœux de bon voyage et d'heureux séjour en France.

Ceux qui assistaient à cette charmante manifestation étaient M. et Mme Alonzo Cinq-Mars, M. et Mme Alphonse Desilets, M. et Mme Francis Desroches, Mme Henri Doyle, Mme Eugène Vaillancourt, M. L.-J. Doucet, M. L.-P. Morin, M. A. de Belleval, M. Aimé Plamondon, M. Jean-Paul Lessard, et M. Damase Potvin, qui représentait la Société des Arts, Sciences et Lettres.

M. Jean Bruchési, qui partira dans quelques semaines pour la France, est l'un des premiers boursiers du gouvernement pour 1924-25. Il suivra à Paris des cours d'économie politique et de littérature. M. Bruchési est un de nos jeunes poètes sur lesquels le monde littéraire du Canada français fonde les plus belles espérances et nul doute qu'il nous fera honneur là-bas en même temps qu'il saura faire connaître nos véritables aspirations et les bons sentiments que nous éprouvons à l'égard de la France tout en nourrissant comme il convient le culte de la patrie canadienne.

La richesse qui vient vite s'en va vite: celle qui se forme peu à peu est solide.

Quand le plaisir est le fruit du crime, la peine est toujours la sujet du plaisir.

DÉPART

Aux poètes de Québec

*Tout départ, quoi qu'on puisse dire,
Met un peu d'ombre au fond du cœur;
Chaque mot devient un sourire
Fait de tristesse et de douceur,*

*Ce sont des portes longtemps closes
S'ouvrant pour le rêve grandi;
C'est l'imprécis en toutes choses
Qui règne de "l'Aube au Midi".*

*On quitte de chères demeures
Où sommeillent les souvenirs;
Et sans croire à "l'Envol des Heures",
On part vers de nouveaux plaisirs.*

*On part..... Il faut plus de lumière
Et d'autres formes de beauté;
On voudrait découvrir sur terre
Quelque reflet d'éternité.....*

*Mais après cette longue course,
Oubliant les chemins fleuris,
On s'en revient "près de la Source"
Où vibre l'âme du pays.*

*Où l'on entend, à chaque porte,
Quand tombent les "Brumes du soir",
La grande voix des morts qu'apporte
La douce "Brise du Terroir".*

15 septembre 1924.

JEAN BRUCHÉSI.

LE VIEUX MOULIN

Rondel inédit.

*Il est allé trop vite,
Il est allé trop fort,
Le vieux moulin qui dort
Dans le vent qui l'effrite.*

*Son aile périclité
Et n'en peut plus d'efforts.
Il est allé trop vite,
Il est allé trop fort,*

*Poète, dans ton gîte,
Ton rêve à même sort,
Ton pauvre rêve est mort.
Loin du bonheur en fuite,
Il est allé trop vite!*

Alonzo CINQ-MARS.

LE PUPITRE ET LA CHAISE DE SIR G.-E. CARTIER

par

GERARD MALCHELOSSE

Le pupitre et la chaise de sir Georges-Etienne Cartier existent encore aujourd'hui. Ils sont conservés séparément, l'un à Québec et l'autre à Montréal, comme des souvenirs précieux par ce qu'ils rappellent un homme d'Etat illustre dans notre histoire. Ils seraient oubliés ou ignorés maintenant si Cartier G. Et. n'eut pas été un homme vraiment extraordinaire. Mais, à l'encontre de tant d'autres, pour être vu de très près, loin de diminuer, Cartier grandit toujours dans l'admiration réfléchie de ses compatriotes. Placé au seuil d'un nouvel ordre de choses dans notre vie nationale, il corrige et redresse ce qui le précède, en même temps qu'il trace une large voie à ses successeurs. C'est pourquoi sa mémoire ne saura périr. Les deux meubles qui lui ont appartenu et qui font le sujet du présent article ont une histoire. *Le Terroir* se charge gracieusement de l'imprimer en publiant les deux photographies ci-contre.

Le pupitre et la chaise en question datent de 1859, alors que Cartier était procureur général du Bas-Canada. Cette année 1859, la deuxième session du sixième parlement de l'Union des Deux Canadas se tint une cinquième fois à Toronto et s'ouvrit le 29 janvier, malgré les protestations du ministère bas-canadien qui prétendait, avec raison et en vertu de la loi, qu'elle devrait se tenir à Québec. Cartier se porta donc à Toronto avec son ministère et la députation. Dès l'ouverture de la session il se fit construire par des menuisiers renommés de la Ville-Reine un pupitre qu'il étrenna dans les bureaux du gouvernement. La session terminée, ce meuble et une chaise en acajou qu'on lui avait en même temps offerte, le suivirent à Québec avec le parlement.

Sept ans plus tard, en 1866, le gouvernement du Bas et du Haut-Canada fut transféré à Ottawa, la nouvelle capitale fédérale. Le pupitre et la chaise de Cartier déménagèrent avec le matériel et le personnel, et Cartier s'en servit jusqu'en septembre 1872, date de son départ pour l'Europe. On sait qu'il mourut en Angleterre, le 20 mai 1873, sans revoir son pays, ses amours, qu'il avait si bien chanté et servi.

Au mois de septembre 1872, Cartier parti, son secrétaire particulier, Benjamin Sulte, employa la chaise. Quant au pupitre, il fut logé dans un appartement adjacent et occupé par le major George Futvoye, sous-ministre de la Milice et de la Défense, jusqu'en décembre 1874, alors qu'il

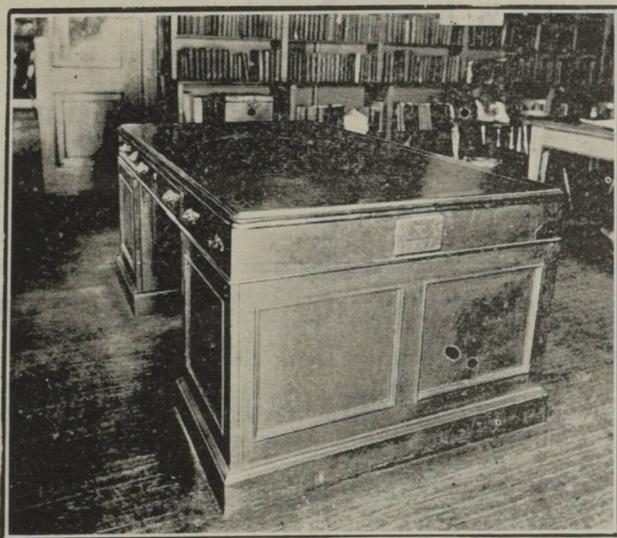
retourna dans le bureau de Benjamin Sulte, temporairement comptable du ministère, qui se servit des deux meubles pendant quelques années.

Ensuite, le colonel Charles-Eugène Panet, le nouveau sous-ministre de la Milice et de la Défense, utilisa à son tour le pupitre, plusieurs années durant, jusqu'au moment où il le fit envoyer à la cartoucherie du gouvernement, à Québec, en mars 1895.

Quant à la chaise, vieillie et démodée, elle fut abandonnée à Benjamin Sulte qui, avec la permission du gouvernement, la transporta chez lui en 1887. Il la fit réparer et la conserva avec d'autres souvenirs historiques pendant trente-trois ans, alors qu'il m'en fit cadeau, le 1er janvier 1921. Cette chaise est encore bonne et solide et j'écris assis sur elle ces lignes tout comme Benjamin Sulte y a écrit de 1887 à 1921, avec cette différence toutefois—le lecteur s'en convaincra lui-même—que ma pauvre prose n'égale pas celle du savant historien.

Dans son étude intitulée: *Sir George-Etienne Cartier*, Benjamin Sulte dit: "Une table carrée, fort modeste, servait à Cartier à écrire et à déposer les papiers du moment. Ce meuble, qui avait été fait à Toronto par Jacques & Hay, en 1859, suivit Cartier à Québec, ensuite à Ottawa. Il est à présent (1916) au bureau de la cartoucherie à Québec. En 1872, on fabriqua un très grand pupitre à compartiments pour remplacer la table en question, mais Cartier ne l'a jamais vu et, depuis quarante-quatre ans, il est au service des ministres de la Milice et de la Défense.

"Le gouvernement étant à Toronto, en 1859, Cartier travaillait assis sur une chaise de bois des plus ordinaires lorsqu'on lui apporta une sorte de fauteuil en acajou avec dossier assez large et un peu élevé, bras de côtés simples de forme, siège et dossier rembourrés de cuir nuance acajou. Il l'utilisa par la suite à Toronto, Québec, Ottawa. J'ai connu l'ouvrier qui fabriqua cette pièce. Depuis 1872, je l'occupai seul et, selon la coutume qui est de garder un souvenir tangible des bureaux officiels en les quittant après de longues années de service, ayant permission des autorités, je l'emportai chez moi et la fis remettre à neuf. J'écris ces lignes sur le meuble de Cartier, qui est encore commode, ainsi qu'aux premiers jours où nous l'avons reçu. L'encrier de sir George était le plus souvent emprunté à quelqu'un de nous et toutes les plumes lui convenaient. Invariable-



Le pupitre de sir Georges-Etienne Cartier, conservé au musée du Morrin, Collège à Québec.

ment, sa signature portait: "Geo. Et. Cartier," lisible pour tout le monde." (1)

Ce texte porte à croire que Benjamin Sulte reçut la chaise de Cartier lorsqu'il fut mis à la retraite, vers 1904, mais il la possédait depuis 1887, comme nous l'avons vu ci-avant.

L'ouvrier qui fabriqua cette chaise était un nommé John-W. Gow, menuisier à l'emploi de Jacques & Hay, avant de devenir le messenger privé de Cartier (1866-1872). Il a également travaillé au pupitre. Il était en pleine santé au mois de mars 1895 lorsqu'en compagnie du Dr J.-R.-E. Chapleau, de Benjamin Sulte, H.-D.-J. Lane et Napoléon Casault, fonctionnaires civils, à Ottawa, il identifia les deux meubles. Tous ces témoins se rappelaient parfaitement les faits et les circonstances que nous venons de signaler. (2)

C'est alors que Benjamin Sulte plaça sur l'un des panneaux une plaque de cuivre portant cette inscription:

PUPITRE
de
L'HONORABLE SIR GEORGE E. CARTIER
Ministre de la Milice et de la Défense
1864-1872

On a su depuis, grâce au témoignage de John-W. Gow, que ce pupitre et le fauteuil que je possède

sont ceux qui ont été construits en 1859. Cartier les a donc utilisés treize années révolues.

La plaque de cuivre recouvre un certificat de la main même de Benjamin Sulte ainsi conçu:

"Je certifie que ce pupitre a appartenu à sir Geo. Et. Cartier, baronnet, qui en a fait usage de 1864 à 1872.

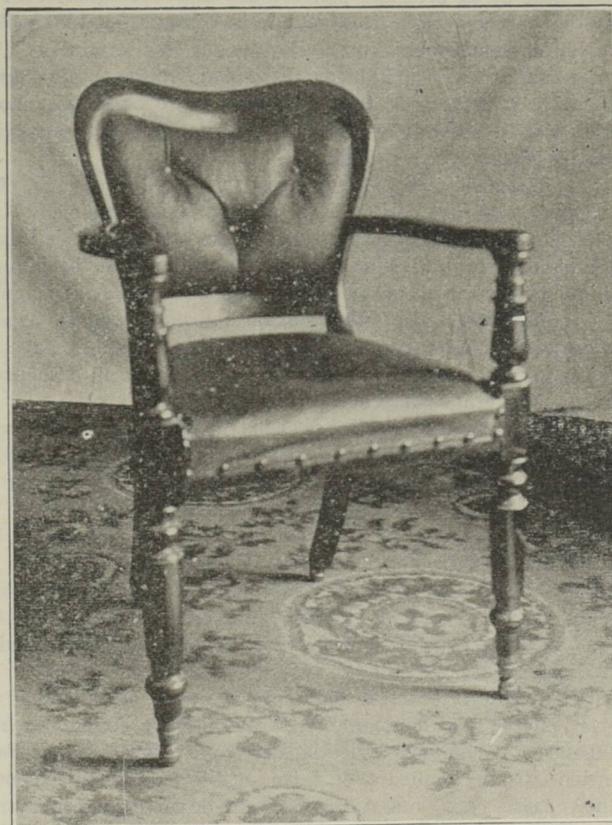
"Ottawa, 7 mars 1895.

Benjamin Sulte."

Ce pupitre est conservé depuis sept ou huit ans au Morrin College, à Québec, où les visiteurs intéressés peuvent le voir en tout temps. Il appartient à la Société historique et littéraire de Québec qui l'a reçu en pur don du gouvernement, à la requête du colonel Charles-Eugène Panet.

Prié par mon ami Damase Potvin, un antiquaire aussi renseigné qu'intéressant, d'écrire un article pour *Le Terroir*, j'ai voulu voir "de mes yeux" le précieux pupitre, le localiser et l'identifier pour ma satisfaction personnelle avant d'en parler et pour en bien parler. C'est ce qui m'a porté à aller dans la vieille capitale au mois de juin dernier. Mis au courant de ma visite, et de son but, les journaux québécois m'ont prêté la prétention d'avoir découvert la relique. Qu'on me permette de me dé-

(Suite à la page 105)



La chaise de bureau de sir Georges-Etienne Cartier, propriété de l'auteur de l'article ci-contre.

1. Voir *Mélanges historiques*, volume 4, *Sir George-Etienne Cartier* pages 50, 89, 90, 91.

2. *The Quebec Chronicle*, 18 et 29 juillet 1896.

LES RUINES DE NOTRE-DAME

L'ANCIEN INTERIEUR

I. Le gros œuvre de charpente : menuiserie, enduits, etc.—II. Le mobilier.—
III. L'ornementation. Les œuvres d'art.

Par le

Rev. P. P.-V. Charland,

des F. P.

A de braves ouvriers d'autrefois et à de belles choses qui ne sont plus ces modestes pages sont dédiées. Pages bien humbles en vérité, faites comme elles sont de simples petites notes recueillies, les années passées, dans les archives de Québec, surtout dans les vieux papiers de Notre-Dame. Les abréviations *ms* et *ct*, placées entre parenthèses, réfèrent à ces derniers, *ms* étant pour les grands cahiers reliés manuscrits, et *ct* pour les cartons, ceux-ci cotés de 1 à 24 et contenant des pièces volantes également numérotées. Autant que possible, ces notes seront citées telles quelles, car il ne s'agit pas ici de "grande histoire", ni même de littérature; il s'agit seulement de sauver de l'oubli d'aimables hommes qui sont morts, d'aimables œuvres qui ont péri. *Non omnis moriar*, disait le vieux poète romain, et vraiment s'il est triste de mourir, il l'est encore plus de mourir tout entier. Au visiteur attristé de cette chère Notre-Dame naguère si belle et maintenant si désolée, il a donc semblé qu'un bout de chronique rendrait peut-être un peu de vie à qui et à quoi n'en a plus.

LE GROS OEUVRE DE 1647 A 1744.

L'histoire de Notre-Dame de Québec, comme construction, est connue de tous, au moins dans ses grandes lignes. Le 23 septembre 1647, c'est-à-dire sept ans après l'incendie de Notre-Dame de Récouvrance, pose de la première pierre d'une nouvelle église, celle-ci, longue de 100 pieds, par 38 de largeur, murs compris. De 1684 à 1697, construction des clochers, l'un ne devant pas être terminé, et d'un "allongement" d'environ 50 pieds. En 1744 réfection totale d'après les plans de Chaussegros de Léry, addition de bas-côtés, chœur agrandi etc. Neuf ans après l'incendie de 1759, reconstruction d'après les plans de Jean Bailairgé.

L'église commencée en 1647 fut bénite la veille de Noël 1650 et le Père Poncet y célébra ce jour-là la première messe, mais elle était loin d'être terminée. Elle ne l'était pas encore quand Mgr. de Laval, dans sa lettre de 1661 au Saint-Siège, en faisait déjà une "basilique", "basilique construite en pierre et très grande en vérité, et magnifique" (*Basilica nunc ibi lapidibus constructa cernitur et magna sane et magnifica*). C'est beaucoup de politesse, ou bien vision de l'avenir. La Potherie, moins flatteur, se contente de dire que la cathédrale "était un assez grand vaisseau."

Quoi qu'il en soit, avec les maçons Denis Bochart, Jacob Desbordes et Jean Garnier, on connaît au moins un ouvrier en bois, Nicolas Pelletier, lequel passe un marché, le 24 novembre 1647, pour le comble de l'église au prix de 1500 livres, plus 30 livres "pour le vin", — car ainsi autrefois payait-on le robinet (*Archiv. des Ursulines*). Le menuisier couvreur en planches s'appelait Lespérance.

Vers 1664 ou 1665, le travail de l'intérieur devait être plus avancé, sinon fini, car on trouve dans l'un des grands cahiers (*ms* 1A, fol. 14) : "Payé à Louis Chapelain pour façon du balustre du jubé, la chaire du prédicateur, etc, suivant son marché: 124 livres."

Peut-être toute la besogne antérieure avait-elle été faite par ce Nicolas Pelletier tantôt nommé, un brave homme dont parle fréquemment M. le chanoine Scott dans sa *Notre-Dame de Sainte-Foy*, un ancien citoyen, d'ailleurs, de cette localité maintenant célèbre.

Si nous passons aux années 1683-84, faute de renseignements pour l'intervalle, les papiers du Séminaire cotés *Paroisse* nous font lire d'intéressantes lettres de Mgr. de Laval relatives aux clochers. Il écrit au roi à ce sujet, et il obtient de lui 4,000 livres en 1683, 2,000 en 1684, 4,500 en 1685. Renaud Baillif en est l'architecte et Lemire

signe son marché "pour ouvrage de charpenterie le 4 janvier 1684" (*Séminaire, Paroisse*, no 51).

Mais l'église est maintenant trop petite pour la population toujours croissante et, en 1687, les marguilliers décident de l'allonger, d'abord de 30 pieds, plus tard de 50 pieds. Mgr. de Saint-Vallier, alors en France, engage lui-même l'architecte Bernard de La Rivière, et les ouvriers tant maçons que charpentiers. Voyez sa sollicitude à l'égard de ces derniers, surtout en ce qui concerne leur bonne conduite pendant le voyage. Il ne veut pas qu'ils viennent avec des soldats; il prie Mgr. de Laval en partance à La Rochelle, de les embarquer avec lui pour la Nouvelle-France, "car, dit-il, je crains qu'ils ne se dissipent et ne dépensent trop." Ce sont donc de bonnes gens, un peu comme l'architecte qu'il appelle "un homme sage," et pour nous en tenir aux charpentiers, c'est grand plaisir, double plaisir de les nommer: Joseph Charpentier (*sic*), Pierre Bauné (ou Bauvé, Beauvais?) Jacques Hurtaux, Jacques Maurais. Leur contrat est passé devant Couvreur l'ainé, notaire à Paris le 14 février 1688. (*ct. 3*, no 1, p. 5.)

Les travaux autrefois n'allaient pas vite, un peu peut-être parce que les ressources manquaient, un peu aussi, sans doute, parce qu'on les faisait bien, ce qui demande toujours du temps. Jugez si la maçonnerie de notre basilique était solide, à toute épreuve, puisque deux mois de bombardement en 1759 et le terrible incendie du 22 décembre 1922 n'ont pu sensiblement l'entamer. C'est à la dynamite qu'il eût fallu la démolir si on avait songé à prendre ce parti pour nous donner une autre église "plus à la mode," comme on disait. Faudra-t-il que, jusqu'aux églises, tout suive la mode?

Voici encore quelques notes, ou même plusieurs, car les archives en fournissent toujours davantage à mesure que nous avançons:

1696: A Pacquet, menuisier, pour avoir démolé le vieux jubé, 20 livres (*ms* 3, 196).

1696: A J. Marchand et Robert Leduc pour toute la charpente de l'allongement, 865 livres, 4 sols (*ms* 3, 185);

1696: Payé à LeVasseur, menuisier, 200 livres;

1696: Payé à Pacquet, menuisier, pour avoir fait les deux portes de l'église, 10 livres;

1696: A Gaston Guay pour façon de l'ovale et de deux croisées, 80 livres;

1697: Noël Lavigne s'engage à faire en madriers le plancher nouveau (*ms* 3, 15);

1697: A Pierre Le Vasseur pour châssis de 5 croisées;

1697: A René Paquier pour 5 bancs qu'il a construits dans l'allongement;

1698: Au sieur Le Rouge, pour 4 croisées qu'il a faites dans la nef, 300 livres;

1698: A LeVasseur pour les châssis de ces croisées, plus la croisée du clocher, 216 livres.

1699: Payé au Rouge suivant le marché passé avec lui de l'ordre de Monseigneur pour faire quatre croisées, crépir et blanchir l'église toute à neuf, 700 livres.

Notons plus tard :

1703: Au menuisier pour faire la chapelle Notre-Dame de Pitié.

1705: A Jolicœur, menuisier, tant pour la façon de deux grandes croisées faites et posées au rond-point de l'église, que pour 16 journées qu'il a travaillé de son métier au nouveau retable, 258 livres (*ms* 3, 311).

1710: Assemblée *re* nécessité qu'il y a de faire des jubés et apprentis

aux deux chapelles du transept, conformément au dessin donné par M. Buisson (prêtre). Etienne Marchand fera la charpente.—Plus tard on décide de faire ces jubés au bas de l'église (*ms.* 3, 34), mais le projet est ajourné.

1724: A Charlery pour le bois de charpente qu'il a fallu pour le jubé et façon, 155 livres.—A Castonguay pour plancher et lambris du jubé, 106 livres. (*ms.* 6, fol. 5, 6);

1732: "Noel Rainville fait quelques travaux à l'église" (*ms.* 6, 81), et c'est peut-être au plancher, aux bancs, au clocher, à l'agrandissement de la sacristie, toutes choses dont parlent les mémoires de l'époque (*ms.* 16, p. 8).

Jusqu'ici, à part quelques tableaux ou autres objets d'art à signaler plus loin, Notre-Dame de Québec n'offrait rien de bien remarquable. On sait comment la décrit l'historien Charlevoix, qui était chez nous de 1705 à 1709;

"La cathédrale ne ferait pas une belle paroisse dans un des plus petits bourgs de France; jugez si elle mérite d'être le siège du seul évêché qui soit dans tout l'empire français de l'Amérique, beaucoup plus étendu que n'a jamais été celui des Romains. Son architecture, son chœur, son grand autel, ses chapelles sentent tout à fait l'édifice de campagne. Ce qu'elle a de plus passable, est une tour fort haute, solidement bâtie, et qui de loin a quelque apparence."

LA CATHÉDRALE DE 1744.

En 1742, l'Intendant fait visiter la charpente de l'église et juge que des réparations sont nécessaires (*ms.* 16, p. 20). Jouineau y travaille en 1743 (*ms.* 7, 130). Nouvelle visite confiée le 6 décembre 1744 à Barthélemy Jouineau, Charlery et Joseph de Lorme, maîtres charpentiers. Le 23 décembre de la même année, "la bâtisse d'une nouvelle église sur le même emplacement que la première suivant les plans et devis donnés par M. Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de cette colonie, est résolue. Le marché pour la charpente est fait avec de Lorme en présence de M. Daine, lieutenant-général civil et criminel, et de M. Hyché, procureur du Roi en la Prévôté de Québec. (*ct.* 3 no 1). L'adjudication s'était faite au rabais. Jouineau demandait 8 sols le pied "comprenant l'ouvrage", de Lorme, 7 sols, 6 deniers. On a baissé, baissé encore, mais Jouineau n'en pouvant mais, de Lorme l'a emporté à "4 sols 6 deniers le pied". (*ms.* 16, p. 53)

An 1745 et suivants: A de Lorme, acompte des bois de charpente qu'il doit fournir pour l'église, 2,000 livres.—A Joseph de Lorme pour la première cheville de la charpente de l'église, d'accord avec les marguilliers, 24 livres.—A Brassard (bedeau) pour la sonnerie des cloches pour la première cheville, 12 livres.—Aux entrepreneurs pour le bouquet de l'église, 24 livres.—A Deslauriers pour les cintres des arcades, 36 livres.—Au sieur La Garenne, menuisier, entrepreneur de la couverture de la paroisse, 1500 livres.—Au sieur Lajoie pour avoir garni les deux portes de l'église, 13 livres, 10 sols.

Je reviens à de Lorme. Avait-il demandé trop peu? ses affaires n'avaient-elles pas marché au gré des marguilliers? En tout cas, le 3 septembre 1747, "il est de conséquence, d'après eux, que de Lorme soit forcé de remplir son marché et poser les soliveaux et la charpente sur la partie de murs contruite et livrés dès le 25 du mois précédent... Il faut obliger le dit de Lorme à faire les soliveaux de plafond et charpente tant sur les bas-côtés que sur la partie de la nef construite... afin que la fabrique puisse jouir desdites parties de bas-côtés et nef pendant cet hiver." (*ms.* 16, pp. 74, 75.)

APRÈS 1759

On s'en souvient: le siège et combien de vaisseaux anglais? Environ "10,000 bombes", au dire de M. Récher et à peu près toutes dirigées sur la cathédrale, jusqu'à ce que, enfin, l'incendie s'y allume et détruisse tout ce qui pouvait périr.

Il faudrait rebâtir, mais tout manque: le numéraire, les hommes, la confiance en l'avenir, l'entente cordiale entre les autorités, la sympathie chez les nouveaux maîtres. S'ils avaient mis le feu à Notre-Dame, était-ce pour sitôt la laisser refaire?

Malgré tout, en décembre 1766, MM. Dauphiné et Baillairgé présentent à la fabrique un "Devis de charpente et menuiserie" qu'elle étudiera à loisir. Il faudra 9,223 planches pour la couverture, 25,547 pieds de bois pour la charpente des clochers, 1600 madriers pour le plancher, 33,378 clous à planches à 12 livres le mille, 31,548 clous à couvrir à 24 livres le mille, 42 croisées à 36 livres chacune, en tout 23,126 livres, 18 sols (*ct.* 4 no 3). Où les prendre? Il faudra mettre les poutres et fermes à 7 pieds l'une de l'autre dans la nef et à 4½ pieds dans les bas-côtés, etc.

Les marguilliers réfléchissent. Enfin, le 4 septembre 1768, "l'assemblée connaît par elle-même que les Sieurs Bailairgé, Erond et Carrier sont les seuls entrepreneurs qui soient en état de faire les crédits indispensables portés au devis—et n'en connaît même aucun autre sur lequel on puisse raisonnablement compter pour la sûreté de l'exécution... sûreté que l'assemblée croit trouver tant dans la situation du Sieur Carrier que dans sa probité qui lui est connue... "Bref, la confiance où elle est qu'il remplira au temps dit les conditions de l'entreprise", fait que "l'assemblée accepte les offres de prix du dit Carrier, les trouvant justes à tous égards." Ne va-t-elle pas même jusqu'à lui payer d'avance "les planches nécessaires au moins pour la première couverture de la nef?" (*ct.* 4, p. 213).

Le 24 septembre, le marché est passé, tenant 18 pages grand format. Notons seulement que "Pierre Carrier, demeurant rue de la Sainte-Famille, s'engage de fournir le bois et mettre en place les couvertures embouvetées et chevauchées de la nef, du rond-point, du petit clocher, des bas-côtés, et de la sacristie de Notre-Dame de Québec, qui a été incendiée par la guerre, ainsi que les plafonds de cintre ou sans cintre de la nef et des bas-côtés, les planchers, croisées et portes, tous ces ouvrages devant être bons, loyaux, marchands et sujets à visite." (*ct.* 4, no 11.)

Le "Sieur Lafèche", quelque temps auparavant, a été nommé entrepreneur de la charpente, et son nom va se retrouver souvent dans les comptes avec celui de Carrier et de quelques autres comme Charlery, Beaujour, Marcoux, Lemire, Tessier, etc.

Notons quelques entrées: A Lafèche, 1200 livres, puis 146, puis 84; au "Sieur Carrier" (car il est "sieur" maintenant), 600 livres, 480 livres, encore 600, puis 720, puis 56, puis 150 (ceci pour la porte de l'église); à Maître Charlery, pour cintres des grandes arcades, 500 livres; à Beaujour, 218 livres; à Lemire, 46 livres etc.

Tous ces messieurs font-ils leurs frais? Le clou, par exemple, est monté. Monsieur Baillairgé l'avait mis à 12 livres le mille, mais M. Lee le vend 14 livres, 8 sols. Le bardeau aussi paraît un peu cher; de même le fer pour la croix, 75 livres. Il est vrai que ce prix comprend la façon, et qu'aux ouvriers qui ont posé ladite croix sur le clocher, on ne donnera que 6 livres, à chacun, je suppose, 40 ou 50 sous. Il est vrai aussi que pour les fenêtres, les vitres ou carreaux de 8 sur 9 étant plus chers que ceux de 7 sur 8, on adoptera ces derniers (*ct.* 4, et *ms.* 16).

Le compte de Lafèche pour 23,761 pieds de bois fourni et posé s'élève à 7,478 livres, 7 sols; celui de Carrier, maître-menuisier, pour 1,636 planches chevauchées au plafond, et 1,380 planches à couvrir les bas-côtés, est de 5,768 livres, 8 sols, 4 deniers (*ms.* 9, p. 87). On le paiera par versement annuels jusqu'à 1774. (*ms.* 16, p. 256).

Ajoutons à leur honneur que les divers menuisiers de la ville ont donné gratis 36 grandes croisées et 16 plus petites, soit 960 livres; les forgerons et serruriers, la ferrure de 62 croisées et portes, 744 livres, ainsi que le grillage de 4 fenêtres dans la sacristie, 120 livres. N'oublions pas non plus que "Delestre dit Beaujour a fait les crépis et enduits du chœur et du rond-point, la Fabrique ne lui ayant fourni que les matériaux, 300 livres"; que M. Dambourgès a payé les lots et rentes qu'il devait alors en donnant 20,300 clous à plancher, soit 243 livres 12 sols. (*ms.* 17).

C'est très bien, mais tout change, tout vieillit, et il faut entendre vers 1810 ou 1812 les plaintes du curé Doucet contre cette cathédrale "qui ressemblait, dit-il, aux plus misérables églises de campagne. Des bancs vieux, salis et noircis; des planchers à demi-pourris; au lieu de voûte, un plafond enfumé qui donnait passage à la pluie

et à la neige; une sacristie très étroite; des ornements tombant de vétusté."

TRAVAUX DE 1820-1824.

Il faut encore savoir attendre. Enfin le 8 décembre 1819, un avis que la *Gazette* devra publier en français et en anglais, nous apprend que "les marguilliers de la paroisse Notre-Dame désirent faire faire la voûte de l'église paroissiale de Québec en plâtre de Paris (ct. 5, no 55). La courbure de cette voûte aura huit pieds, de sa naissance à son sommet. (ms. 17, p. 460). Le 4 février 1820, B. Southerland envoie sa soumission pour une partie de l'ouvrage: 57 louis, 10 shillings anglais; le lendemain, proposition de Richard et William Fielder: 788 louis; le même jour, proposition de Pierre Roy, maître-menuisier, pour le cintrage de la voûte, pour *démanteler et remanteler* le couronnement du retable qui est au grand autel, 875 livres; pour l'ouvrage en plâtre, 425 louis (ct. 4). Le même jour encore, il est entendu que M. Baillairgé (F.-A.) sera l'architecte, et que Pietro Donati fera les moules et coulera les ornements. Le 23 février, Pierre Roy obtient l'ouvrage de charpente et on lui accorde 900 louis. Le plâtrage sera confié un peu plus tard à John Cannon.

Le dimanche, 9 avril, M. le curé lit cette annonce en chaire: "Cette semaine, on va commencer à préparer en cette église les échafauds destinés à faire travailler à la voûte projetée. La satisfaction que chacun de vous doit se promettre d'un ornement devenu nécessaire et depuis longtemps désiré par les citoyens de cette ville vous dédommagera amplement de la gêne et du dérangement que vous devrez naturellement éprouver pendant quelque temps." (ms. 81)

Tout semble aller bien. En octobre, acompte de £9"10-1 à Pierre Roy, et de £75-17-4½ à Cannon. Le 7 septembre 1821, F.-A. Baillairgé présente à la Fabrique un "Toisé général des enduits et ornements en plâtre de la grande voûte de Notre-Dame de Québec, faits par John Cannon, maître-maçon dans le courant des étés 1820 et 1821. Enduits sur lattis, £611-5-6½; enduits sur les murs, £205-16-8; moulures et ornements, £861-11-5. Total, £1678-13-7½.

Le travail fini pour cette année, on fait nettoyer l'église: 11½ journées d'hommes, 31½ journées de femmes, 35 barriques d'eau: £13-17-2½ (ct. 4, no 221).

Dans l'hiver 1822, on s'occupe des chapelles ou nefs latérales. Le 11 mai, il est résolu qu'on y "fera des voûtes en plâtre et que ces voûtes seront supportées par une charpente entièrement détachée et isolée de celle de la couverture." (ms. 17, p. 485). Le 30 mai, on confie les ouvrages en bois à MM. Charles Cazault et Joseph Binet, les ouvrages en plâtre à MM. James Sharp et Michael Cogley (ct. 4, nos 233-4). Ces derniers coûtent £407-19-3½.

F.-A. Baillairgé est toujours l'architecte, et reçoit pour ses "proportions, modèles, profils, toisés, avis aux entrepreneurs, £5, en novembre, £50 en décembre, et encore £50 le 19 février 1823. En 1821, on lui a donné £6-5-0 pour un ouvrage, ce qui fait qu'il aura gagné environ \$425.00 en trois ans.

Le 19 février 1823, résolution des marguilliers au sujet de 16 croisées de dehors complètes (doubles fenêtres?) et le 4 mars, propositions de Pierre Roy, Etienne de Varennes, Pierre Julien, Binette et Cazeau à ce sujet. (ct. 4, no 246).

Le 12 mai 1824, "Résolu de finir les ouvrages en plâtre qui restent à faire à la nef et dans les chapelles." On voit en effet que Joseph Petitclerc et François Fortier reçoivent L280-15-8 pour avoir fait des enduits sur les murs, dans le sanctuaire, la nef, le bas de l'église, et L 6-5-0 pour avoir nettoyé la grande voûte, la gloire, le chœur, les voûtes et tous les murs et moulures, (ct. 4, nos 271-6).

Notons pour finir cette partie du présent travail: en 1871, l'érection d'un autel à Saint-Joseph, sous le clocher droit; en 1873, le projet d'une chapelle au Sacré-Cœur d'après les plans et estimés de M. Peachy; en 1876 une décision à ce sujet, le coût ne devant pas dépasser \$10,000.00; enfin, une douzaine d'années plus tard, l'exécution de ce projet. M. le comte Louis de Gonzague Baillairgé, un descendant de Jean, de François et de Florent, faisait don, à cette

occasion, du parquet en tuiles émaillées, de la balustrade et du tabernacle de l'autel.

II. LE MOBILIER

Ce chapitre sera moins long, moins fourni de menus détails, parce que, le plus souvent, le mobilier tient ici de l'ornementation, chose qui nous occupera tout à l'heure.

Et d'abord, un mot des autels, je veux dire des anciens, car ceux qui ont péri dans l'incendie du 22 décembre 1922 étaient à bon droit réputés de réels objets d'art.—Au commencement, outre le maître-autel dédié à l'Immaculée Conception et à saint Louis, roi de France, l'église possédait, dit-on, une chapelle de Saint-Joseph du côté de l'épître, une chapelle de Sainte-Anne, du côté de l'évangile, et une autre dite "du scapulaire" où fut inhumé, en 1668, Jean Bourdon, l'un des hommes les plus estimables de ces premiers temps. Où était cette dernière chapelle? Où était celle de la Sainte-Famille dont parle Mgr de Laval quand il érige en paroisse l'église de Québec? A gauche, la chapelle de Sainte-Anne faisait double emploi, s'appelant aussi chapelle du Rosaire. En était-il ainsi à droite? Ou bien y avait-il quatre autels dans le transept, deux de chaque côté? Petites difficultés à résoudre.

Plus tard, après la construction des clochers, on pourra loger dans le périmètre de leur base, la chapelle de Notre-Dame de Pitié et celle de l'Ange-Gardien. Il est question de la première dans un document de 1703 (ms. 3, fol. 238), et de nouveau en 1710, on parle d'y installer un confessionnal. C'est un bon endroit... près de la porte

Les bancs.—Vers 1705, on voit que Monseigneur le Gouverneur signifie un ordre à Poitras, près Lorette, de venir achever et poser les bancs par lui entrepris et à lui payés, à peine de prison". (ms 3, 187).

Vers 1724, Desloriers fait des bancs au jubé. (ms. 6, p. 7).

Vers 1748, quand le suédois Kalm visite la cathédrale, il trouve "les sièges très beaux," et tant mieux, n'est-ce pas? Mais aussi tant pis! puisqu'ils sont destinés au feu des Anglais.

Vers 1770, quand la cathédrale est à peu près rebâtie au moins pour le strict nécessaire, ils seront refaits: 94 par J.-B. Métivier et Saint-Onge, (626 livres), 48 par Tessier (316 livres), 24 par Charlot Coignac (144 livres), 18 par François Vallière (120 livres), 6 par Pampalon, 3 par Carrier (ct. 4, no 151 et ms 9, p. 90). Romain y posera des numéros en 1789 (ms 9).

Ne les trouve-t-on plus assez beaux? sont-ils usés. En tout cas, le 17 juin 1826, marché est passé pour des bancs en chêne à panneaux, et je vois plusieurs noms d'entrepreneurs: Etienne de Varennes, Michel Fiset, Pierre Roy, Jean-Baptiste Caillouette, Joseph Déry et Cie.

Ceux-là aussi seront renouvelés vers la fin du dernier siècle par Joseph Vallière, du faubourg Jacques-Cartier, un descendant peut-être du François tantôt nommé, et ce sera toute justice d'en admirer la forme artistique comme la riche boiserie.

Les orgues.—Notre-Dame possédait des orgues avant l'arrivée de Mgr de Laval en ce pays, et conséquemment, quoi qu'on en dise, ce n'est pas lui qui les avait apportées de France. On connaît cet acte du notaire Andouart relatif à la confrérie de Sainte-Anne et daté du 22 mai 1657: "... pour reconnaissance envers les dits sieurs curé et marguilliers de ce qu'ils leur prêtent leurs église, cloches, orgues, et susdite chapelle Sainte-Anne, les confrères etc." (ms. 33, fol. 5-6).

On trouve en 1721, dans les papiers de l'archevêché: "Payé au sieur Labrosse pour le raccommodage de la petite orgue, 251 livres." C'est bien dit, car cette année même, le même sieur Labrosse, fabrique un instrument plus grand, "la grande orgue," comme disent les mémoires. Mgr. Têtu, une autorité en l'occurrence comme en tant d'autres questions d'histoire, croit plutôt à une simple restauration, mais alors, d'après ce qui va suivre, elle équivalait, ou presque, à une construction de toute pièce. Ainsi: "1721, Pour 250 livres de plomb, reçu du magasin de Roy, 125 livres.—Pour 6 livres de cuivre, 13 livres.—Au sieur Bellair pour peaux de mouton, 111 livres.—Au sieur



THÉÂTRE



LE FOND DES TASSES

Comédie en un acte, par Aimé Plamondon

PERSONNAGES

- MADAME DUHAUT, présidente du cercle ultra-féministe "Les Lutteuses de l'Avant-Garde"..... 40 ans
 - MADAME LEDROIT, nouveau membre du cercle..... 35 ans
 - MADAME LABOURDE, conférencière du jour..... 30 ans
- Mesdemoiselles :
- JEANNE, la meilleure..... 22 ans
 - RAYMONDE, la pire..... 23 ans
 - GISELE
 - MARTHE
 - HENRIETTE
 - MADELEINE
 - GABRIELLE
 - YVETTE
- membres du cercle de 18 à 30 ans

La scène se passe à..... petite ville de la province de Québec, en l'an de grâce 1920.

Le salon de Madame DUHAUT, la présidente, qui sert de salle de réunion aux "Lutteuses de l'Avant-Garde". Mobilier chic et d'assez bon goût. A droite la conférencière avec sa petite table et son fauteuil. Dans le fond, au centre, la porte d'entrée. Fauteuils de tous genres et de toutes dimensions. Les membres sont disséminés un peu partout dans le salon, avec un petit noyau solide groupé au milieu, immédiatement en arrière de la présidente qui fait face à la conférencière.

Jolies toilettes, jolies femmes, ensemble très mondain. A gauche, au fond, une table à thé roulante avec tout ce qu'il faut pour accomplir suivant les rites consacrés à la redoutable cérémonie du "five o'clock".

On est en pleine séance. Madame LABOURDE achève de lire son travail.

SCENE I

LA PRESIDENTE, LA CONFERENCIERE, MADAME LEDROIT, JEANNE, RAYMONDE, LES MEMBRES.

MADAME LABOURDE.—(lisant avec un soin extrême. On la dirait vraiment convaincue que ses auditrices prennent intérêt à son travail et y attachent quelqu'importance.)

"Maintenant, Mesdames, Mesdemoiselles, permettez-moi de me résumer aussi brièvement qu'il se peut.

"J'ai essayé de vous démontrer que si nous, les femmes, n'avions hier que des devoirs, aujourd'hui, nous avons d'abord des droits.

"Et ces droits, nous entendons les exercer avec la même énergie, la même conscience, la même intégrité que nous avons si longtemps déployées dans l'accomplissement de nos innombrables et si pénibles devoirs.

"Finis maintenant, mes sœurs, ces jours affreux d'esclavage moral et physique où nous n'étions que de misérables pantins, disloqués sans merci et sans trêve par des mains brutales et égoïstes, ignorantes de tout ménagement, de toute douceur.

"Finis, mes sœurs, les assujettissements dégradants aux caprices honteux de maîtres sans cœur.

"Abolis, les principes funestes d'exclusivisme et d'intolérance qui faisaient de nous des servantes, des recluses, des êtres secondaires.

"Renversées, les barrières d'ignorance et de mauvaise foi qui nous séparaient de la vraie vie, de la grande vie que nous avons le

droit de vivre pleinement, comme nos frères les hommes, dont nous sommes, "au moins", les égales en tout et partout.

(Applaudissements chaleureux).

"Finis, mes sœurs, finis les mauvais jours. Notre heure est arrivée enfin. Un soleil radieux, un soleil glorieux brille pour nous aujourd'hui

"Et libres à jamais de toutes entraves, nous descendons joyeusement vers cette terre promise que du haut de notre douloureux nebo nous avons si longtemps contemplée sans espoir.

"A l'instant où j'ai l'honneur de vous parler, Mesdames, mesdemoiselles, nous sommes dans le monde ce que nous voulons, et demain, le monde ne sera plus que ce que nous voudrions.

(Applaudissements.)

"Quel triomphe! Quelle victoire! Quel idéal réalisé!

"Nous sommes avocates, médecins, docteurs, nous sommes romancières, dramaturges, nouvellistes, nous sommes savantes, nous sommes philosophes, nous sommes professeurs d'universités, et pardessus tout cela nous sommes électrices et nous sommes députés. Demain, nous serons ministres, chefs de gouvernements, présidentes de républiques.

"Il est vrai que tout cela nous est dû en stricte justice, ne sommes-nous pas les reines de la création? Mais je vous le demande, mes amies, nos rêves les plus orgueilleux ne se trouvent-ils pas ainsi surabondamment comblés?

"Cependant, dans cette sublime "montée de gloire", il importe de ne pas nous laisser arrêter, il nous faut bien prendre garde que rien ne vienne ralentir notre merveilleux élan.

"Et c'est pourquoi, je prétends que nous devons plus que jamais nous unir, serrer nos rangs, grossir nos vaillantes phalanges, afin de repousser avec éclat et de définitive manière les derniers assauts que ne peuvent manquer de tenter contre nous nos frères jaloux et humiliés.

"Et c'est pourquoi, je prétends que les femmes de splendide intelligence et de cœur innombrable qui président à nos destinées, ont eu mille fois raison d'organiser cette gigantesque chaîne de Cercles de combat dont nous, "Les Lutteuses de l'Avant-Garde", je ne crains pas de l'affirmer, sommes un des plus solides, des plus brillants chaînons. (On applaudit de tout cœur.)

"N'est-il pas vrai, en effet, mesdames, mesdemoiselles, que depuis leur fondation, il y a deux mois, à peine, "Les Lutteuses de l'Avant-Garde", ont déjà accompli de grandes choses et se préparent à en accomplir de plus grandes encore?

"N'est-il pas vrai que "Les Lutteuses de l'Avant-Garde" donnent au monde les plus réconfortants exemples de dévouement, d'héroïsme, de solidarité?"

"N'est-il pas vrai que "Les Lutteuses de l'Avant-Garde" se connaissent bien entre elles, s'aiment profondément et s'entraident fraternellement? (Applaudissements.)

"N'est-il pas vrai, enfin, mes amies, que nous nous faisons tout à toutes dans un esprit d'abnégation et de désintéressement absolus que je ne saurais assez louer?

"Je finis, car vraiment, mon cœur ému m'emporte et j'aurais peur de vous trop dire le bien que je pense de vous. Et je sais que votre modestie me reprocherait éternellement cet excès dans la louange

“Ainsi donc, Mesdames, Mesdemoiselles, serrons-nous bien fort les mains, et en avant gaiement afin de rester toujours dignes de notre fière devise: “Dans l’amour comme dans la haine, luttons quand même”.

“Et vivent à jamais “Les Lutteuses de l’Avant-Garde! Merci.”

(On applaudit tumultueusement. La conférencière quitte le fauteuil et s’en vient au milieu du salon où elle est très entourée. La présidente lui serre la main durant près d’une minute, toutes les autres, sauf JEANNE et MADAME LEDROIT qui lui donnent simplement une poignée de main, toutes les autres se déchaînent sur elle et l’accablent des flatteries les plus énormes, les plus invraisemblables. Cela la transperce délicieusement comme des lames de poignards serties de velours.)

RAYMONDE.—C’est admirable, chère madame Labourde, c’est d’une grande penseuse.

GISELE.—C’est parfait, ma chère, c’est magistral. C’est le dernier mot, le fin du fin sur la question.

MARTHE.—Heureusement que nous n’admettons jamais d’hommes à nos réunions. Si l’un d’eux avait pu vous entendre, nous aurions peut-être maintenant un meurtre à déplorer.

HENRIETTE.—Moi, je ne puis me défendre de sourire en pensant à la façon qu’aurait eue votre pauvre mari s’il avait été ici tout à l’heure. Non, mais le pauvre garçon, ce qu’il aurait pris pour son rhume!

LA CONFERENCIERE.—*(se défendant mollement sur un ton et avec des gestes qui implorent: encore! encore!)*

Mes très bonnes, vous me gêtez, vous vous moquez de moi. Si je n’étais pas une vieille dame très sage et très désabusée, j’aurais presque peur de perdre la tête parmi toutes ces phrases parfumées dont vous m’enivrez. Faites-moi grâce, je vous en prie, épargnez-moi.

MADELEINE.—*(Famille des exaltées, genre des enragées).* En tout cas, vous l’avez fort bien dit, chère madame, nous sommes les reines de la création, et à ce titre tout nous est dû. Pour ma part, je l’affirme solennellement, je suis résolue à me prévaloir de tous mes privilèges, à faire respecter mes droits, à défendre toutes mes prérogatives. Et malheur au premier homme qui me manquera en quoi que ce soit. Il peut être sûr que je ne le manquerai pas, moi!..... *(Un geste immense de son ombrelle met le point final à cette sortie délicieuse.)*

(A ce moment, la présidente, froide et guindée, a repris le fauteuil et annonce par un léger coup frappé sur la table, qu’elle va administrer à la conférencière les remerciements d’usage. Un demi-silence s’établit.)

LA PRESIDENTE.—“Je suis bien assurée, chère madame, d’être l’interprète de toutes “Les Lutteuses de l’Avant-Garde” en vous priant d’agréer nos remerciements les plus sincères et nos félicitations les plus chaleureuses pour le magnifique travail que vous venez de nous présenter.

“Certes, nous connaissions déjà votre grandeur d’âme, votre hauteur de pensée et votre éminente culture intellectuelle, mais vraiment, laissez-moi vous dire que vous avez su trouver encore le moyen de nous surprendre et de nous ravir au delà de toutes nos espérances.

“Votre conférence est pour celle qui vous parle en particulier et pour tous nos membres en général une merveilleuse leçon de confiance dans notre cause et de persévérance dans nos efforts, en même temps qu’un régal artistique exquis qui nous fait à la fois gémir sur notre insuffisance et apprécier davantage encore, s’il se peut, le grand honneur que vous nous faites en consentant à être des nôtres.” *(La présidente essouffée fouille dans ses papiers.)*

GABRIELLE.—*(à Yvette, sa voisine, en a-partie).* Crois-tu qu’elle lui en donne un vernissage, notre présidente? Pour peu que cela continue, elle va lui abimer sa robe neuve.

YVETTE.—*(Même jeu)* C’est dégoûtant. C’est bien simple, moi, j’en ai des haut-le-cœur.

LA PRESIDENTE.—“Encore une fois, chère madame, soyez mille et mille fois louée et remerciée. et revenez-nous le plus tôt possible. Vous complèterez ainsi le vœu très doux que je forme en mon nom et en celui de toutes”. *(Elle se rassied au milieu d’applau-*

dissements approbateurs. Un instant de conversation générale pendant que la Présidente repasse l’ordre du jour.)

RAYMONDE.—*(N. B. C’est elle qui vient d’applaudir le plus fort. A Henriette, son autre voisine, en a-partie.)*

Notre vœu le plus cher, c’est que vous nous laissiez bien vite la paix toutes les deux avec vos discours stupides que vous n’êtes même pas capables de préparer toutes seules. Quand on a des maris complaisants comme les vôtres, mesdames on n’a pas le droit de critiquer les hommes.

HENRIETTE.—*(Même jeu.)* Ce que tu as raison, Raymonde! Oh! le bonheur qu’il y aurait à jeter honteusement à la porte ces deux poseuses imbéciles!

RAYMONDE.—Patience, Henriette, cela viendra.

LA PRESIDENTE.—*(Reprenant la parole qu’il lui en coûte toujours tant de quitter.)*

Mes chères amies, c’est aujourd’hui jour de grand festin! *(Cette fois, c’est le silence parfait),* jour de fastueuse bombance, *(silence plus que parfait),* car avant de clore cette séance mémorable, nous allons avoir la bonne fortune d’entendre deux de nos membres les plus fidèles nous dire des extraits de leur répertoire choisis spécialement à notre intention. *(Vraiment, il y a “grande pitié” par tout l’auditoire.)* Et tout d’abord, mademoiselle Raymonde va nous réciter une de ces poésies capricieuses et étranges qu’elle interprète si bien.

RAYMONDE.—*(Originale, intelligente, mais dangereuse. Beaucoup de lectures, mais des mauvaises. Un seul désir, faire sensation n’importe où, n’importe comment. Elle récite comme elle est.)*

GLOSE

par Nicolette Hennique

*“On vous adule, on vous appartient, on vous aime,
N’en ayez nul orgueil à l’ombre de vous-même.
N’en glorifiez ni votre aspect, ni votre esprit.
Sans réfléchir et comme on jetterait un cri.
Ne vous montrez pas vain lorsqu’un être frère
Vos regards à tant d’yeux prêts à le satisfaire.
Si sa foi vous ravit, si son amour est grand,
C’est en lui par besoin de donner, qu’il les prend,
Et si, tout éperdu de rêve, il vous admire
N’êtes-vous point qu’un lac où son azur se mire!
Hélas! combien de soirs, vers des lacs arrêté,
Nas-tu pas réfléchi que ta propre beauté
O Philosophe Mais, pourquoi vais-je te plaindre
Et me plaindre à la fois, puisqu’il est doux d’atteindre
N’importe quel objet, quand il serait menteur,
Quand il méconnaîtrait notre émoi créateur?
N’en serons-nous pas moins un fardeau qui s’allège.
Un ciel mystérieux où glisse de la neige,
Et qui se dégageant pour un autre sommet,
N’en devient que plus clair des blancheurs qu’il y met?”*

(Applaudissements. C’est un gros succès car personne n’a compris)

LA PRESIDENTE.—*(Avec un long regard d’enfant vicieuse.)* Toutes mes félicitations et mes remerciements, mignonne. Ces vers son idéalement savoureux. Et dits par vous, on dirait qu’ils acquièrent comme un sens nouveau, que leur musique devient encore plus grisante, plus ensorceleuse.

RAYMONDE.—*(Parfaitement ivre de tout ce petit lait).* Merci, Madame la Présidente, merci mes amies. C’est bien peu de chose, vous savez, et il n’y a que la beauté de ces vers pour vous faire croire que j’ai pu les réciter convenablement. (!!!!!)

LA PRESIDENTE.—Maintenant, c’est au tour de notre excellente amie, mademoiselle Jeanne à se faire applaudir. Allons, ma chère enfant, en scène! Le public vous réclame. *(Des nuances de voix bien involontaires, mais bien perceptibles.)*

JEANNE.—J’obéis, madame la Présidente. *(Une charmante enfant tombée en mauvaise compagnie. Du cœur, de l’intelligence, du bon sens. Il n’en faut pas tant pour être vouée aux pires haines. Elle récite très simplement, mais très gentiment.)*

TRIOLETS A L'AMIE

par Alphonse Désilets

*“Je ne veux pas que vous m'aimiez,
Je crains trop que nos amours meurent
Il en est si peu qui demeurent!
Je ne veux point que vous m'aimiez.
Combien de désabusés pleurent
Sur la tombe des amitiés!
Je crains trop que nos amours meurent
Je ne veux pas que vous m'aimiez!*

*Je permettrais que vous m'aimiez
Si vous croyiez que je vous aime,
Un peu, beaucoup, pour toujours même
Je permettrais que vous m'aimiez!
L'amour nous est un doux saint-chrême
Qui console aux jours endeuillés.....
Si vous croyiez que je vous aime,
Je permettrais que vous m'aimiez!.....*

*Certes, je veux que vous m'aimiez,
Vous qui savez toutes mes peines,
Les récentes et les lointaines.
Certes, je veux que vous m'aimiez,
Pour qu'avec vos paroles pleines
De baume vous me consoliez,
Vous qui savez toutes mes peines,
Certes, je veux que vous m'aimiez!*

(Ces petits vers sont trop jolis, trop clairs, trop lucides, elles préfèrent les autres. Donc, elles applaudissent un peu plus fort.)

LA PRESIDENTE.—Grand merci, Jeanne, vous nous avez ravies. Vraiment, c'est bien l'assemblée idéale que nous avons aujourd'hui, n'est-ce pas, mes amies ?

TOUTES.—Oui! Oui!—C'est admirable! C'est enthousiasmant! Nous sommes sûres de l'avenir à présent! — Nous allons devenir le premier de tous les Cercles. — C'est notre meilleure réunion. *(Elles disent cela chaque fois)*.

MADAME LABOURDE.—Ces vers sont délicats, si littéraires, si ouverts qu'ils mériteraient d'être signés par un poète parisien.

JEANNE.—Merci, chère madame, merci pour l'auteur. Mais laissez-moi vous dire que pour ma part, je suis bien fière qu'il soit l'un des nôtres. Cela prouve qu'on peut faire preuve de talent en parlant à ceux de chez nous comme on parle chez nous.

RAYMONDE.—C'est drôle tout de même. J'étais pourtant bien persuadée que nous n'avions au pays aucun poète français digne de ce nom.

MARTHE.—J'étais comme vous, ma chère, mais voilà qui risque fort d'ébranler à jamais mes convictions.

JEANNE.—Moi, c'est tout le contraire. J'ai toujours soutenu que nous avions au pays, proportions gardées, autant de poètes, d'écrivains, d'artistes que partout ailleurs. Seulement, nous les traitons plus mal que partout ailleurs. C'est ce qui fait croire à notre indigence intellectuelle en certains milieux où on trouve chic de mépriser les siens et de les abaisser au profit d'étrangers qui parfois leur sont notablement inférieurs.

MADAME LEDROIT.—Voilà qui est parfaitement raisonné, Jeanne, et je partage absolument votre avis. Moi, je suis pour qu'on encourage d'abord de toutes nos forces les talents de chez nous avant d'aider à consacrer des renommées tapageuses, souvent surfaites, et qui ne se maintiennent que grâce à la sottise du grand nombre et au snobisme qui sévit parmi nous à l'état d'épidémie.

GABRIELLE.—On ne saurait oublier pourtant, chère madame, que c'est en Europe seulement que les artistes en tous genres peuvent acquérir cette quintessence de perfection qui les fait illustres et leur ouvre l'histoire.

MADAME LEDROIT.—Raison de plus, chère amie, pour pousser les nôtres davantage, pour les encourager doublement, vu les conditions d'infériorité dans lesquelles ils travaillent. Envoyons-les en Europe, nos artistes, donnons-leur la chance de vivre quelques années dans une ambiance favorable au plein épanouissement de leurs talents, et vous verrez qu'ils l'acquerront assez vite cette quintessence de perfection qui vous tient au cœur. D'illustres exemples sont là pour confirmer ce que j'avance.

GABRIELLE.—Vous êtes un peu méchante, chère madame, mais je vous en tiens nul compte. Ce que j'en dis, moi vous savez, c'est sans aucun parti pris, pour le simple plaisir de causer. *(traduction de sourire: “toi, je te retrouverai”)*.

MADAME LEDROIT.—Moi de même, ma chère, et, je vous avoue, je ne m'attendais pas que vous me forceriez à le dire.

LA PRESIDENTE.—*(Elle comprend que les choses se gâtent et qu'une diversion est urgente)*.

Mes chères amies, avec votre permission, je déclare la séance close. *(C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.)* Nous avons abattu aujourd'hui d'excellente besogne. Je vous en remercie et vous en félicite, mesdames, mesdemoiselles, et je ne doute pas que vous ne vous en retourniez à vos foyers, *(Comment, à jeun?)* avec la douce satisfaction du devoir vaillamment accompli et la volonté ferme de reprendre dès demain la tâche pour la poursuivre jusqu'au bout.

Maintenant, mes amies, je m'adresse à vous simplement, comme compagne, et je vous prie de bien vouloir me faire le grand plaisir de boire avec moi une tasse de thé. *(Ah enfin! ce n'est pas trop tôt)*.

Ce sera, si vous voulez bien, la goutte réconfortante que les combattants avalent au bivouac, entre deux escarmouches. Et n'oubliez pas, surtout, qu'à présent la parole est à tout le monde. *(Voilà à la bonne heure de grandes pensées fortement exprimées et qui enflamment tous les cœurs. Si seulement on pouvait applaudir ce que l'on aime! Toutes forment un grand cercle autour du guéridon qu'on roule dévouement sur le devant de la scène. La présidente aidée par Madame Labourde sert le thé et les gâteaux.)*

JEANNE.—*(En recevant sa tasse de thé et ses gâteaux)* Vous me pardonnerez, madame la présidente, mais je vais être obligée de vous quitter fort impoliment après avoir avalé une tasse de votre excellent thé et croqué une couple de vos succulents gâteaux. J'ai une course très pressante à faire et il faut que je sois rentrée pour le souper. Je devrais même être déjà en route si j'avais eu la force de résister à ma gourmandise. *(Elle sourit, les autres aussi. Les sourires se suivent, mais qu'ils ne se ressemblent pas!)*

LA PRESIDENTE.—Quoi! ma chère, vous voulez déjà nous quitter? Mais c'est trop malheureux! Et nous qui aimons tant notre jolie petite Jeanne. Vous voulez donc que notre goûter soit morose? Mais ne vous gênez pas, vous savez, mon enfant, partez quand il vous plaira. Par exemple, mangez à votre contentement, ça je l'exige. De cette manière, nous vous aurons peut-être cinq minutes de plus avec nous!

RAYMONDE.—Bravo! notre Présidente parle d'or. Buvez et mangez longtemps, très longtemps, ma chère Jeanne, que nous ne vous perdions pas tout de suite. Voyons, ce pauvre Pierre, il en sera quitte pour s'impatisser un peu dans un coin du parc ou dans quelque petit sentier discret. Je ne le plains pas, car il sera amplement dédommagé de ce léger contretemps..... *(“La femme est semblable au serpent”, Livre de la Sagesse.)*

JEANNE.—*(Indignée, mais se contenant)* Ma chère amie, laissez-moi vous dire que Pierre n'est nullement en question en ce moment. La course que j'ai à faire n'a rien de sentimental, je vous l'assure. Je me permettrai de vous apprendre cependant, puisque vous m'en fournissez l'occasion, que personne ne m'a jamais attendu et ne m'attendra jamais dans un coin du parc ou dans un sentier discret, pour me servir de vos propres paroles. Lorsque je me promène, c'est au grand jour, sur la route, en sorte que je puis regarder bien en face tous ceux que je rencontre. C'est pour cela que je n'ai rien à craindre de qui que ce soit et que je n'ai personne à ménager.

RAYMONDE.—Comment, Jeanne, voilà que vous vous fâchez maintenant? Mais c'est très mal, ma chérie. Et moi qui croyais

vous faire rire. Allons, pardonnez-moi, je vous jure de ne plus recommencer.

JEANNE.—Non, ma chère, je ne me fâche pas et je vous pardonne bien volontiers puisque vous n'avez pas songé à mal.

Mais vous savez combien la réputation d'une jeune fille est chose délicate, particulièrement dans nos petites villes et dans nos campagnes. Et vous savez aussi que quand on n'a pour toute fortune que sa bonne renommée, on veille jalousement sur ce trésor aussi fragile que précieux et on montre des dents très longues à ceux qui semblent vouloir, même en badinant y porter atteinte. *(Elle parle avec une ardeur communicative capable de convaincre les plus endurcis. Cela reconforte de la voir et de l'écouter.)*

LA PRESIDENTE.—*(Le poison fait plus de ravages que le poignard)*. Mais, ma chère Jeanne, vous savez bien que votre conduite est au-dessus de toute critique et fait l'admiration générale. Vous n'avez pas que je sache à vous défendre.

MARTHE.—Vous savez bien que vous êtes la plus vertueuse d'entre nous.

HENRIETTE.—Vous êtes un modèle tout bonnement ma chère voilà ce qui ce dit partout. Et vous n'êtes pas sans vous en douter.

LA CONFERENCIÈRE.—Vous êtes le type idéal de la "Lutteuse de l'Avant-Garde" charmante Jeanne, laissez-moi vous le dire. Votre cuirasse est sans défaut et c'est ce qui nous porte à fonder sur vous de très hautes espérances !

RAYMONDE.—*(Le mal a aussi sa beauté sombre.)*

Ma chère, je suis heureuse maintenant de ma plaisanterie. Si étourdie qu'elle ait pu vous paraître, elle ne nous en a pas moins fourni à toutes l'occasion de vous dire un peu ce que nous pensons de vous. Ce qui prouve qu'une sottise a parfois son bon côté.

JEANNE.—*(Elle se lève et se dirige vers la porte en les menaçant du doigt. Elle a tout oublié et a retrouvé tout à fait son bon sourire.)* Dans tous les cas, mes amies, me voilà forcée de me sauver bien vite et sans retourner la tête devant ce déluge de compliments dont vous m'accablez sans pitié. Vrai, je ne croyais pas mériter un tel châtement. Si vraiment il m'est dû, alors je courbe le dos et je le subis, mais à la condition très formelle que vous ne recommencerez plus jamais. Car cette fois là, je me fâcherais rouge contre chacune de vous en particulier et contre tout notre Cercle en général, et je ne voudrais plus y mettre les pieds. Et sur ce, Madame la Présidente mesdames, mesdemoiselles, à bientôt et sans rancune.

LA PRESIDENTE.—Au revoir, chérie. Revenez-nous bien vite et surtout n'oubliez pas la prochaine séance.

JEANNE.—C'est entendu. Bonjour tout le monde.

TOUTES.—Bonjour chérie! — Au revoir Jeanne ! Bonjour mignonne. — Au revoir! A très bientôt!

JEANNE.—*(Saluant de la main)*. Bonjour!

RAYMONDE.—Bonjour chérie!

JEANNE.—Bonjour Raymonde. *(Elle sort.)*

SCENE II

LES MEMES, MOINS JEANNE.

(Un long instant de recueillement. La grimace des sourires devient féroce. La vraie séance va commencer.)

LA PRESIDENTE.—Mes chères amies, servez-vous, je vous en prie. Donnez-moi le grand plaisir de vous voir épuiser les modestes douceurs que je puis vous offrir. Je vous assure que je serais extrêmement peinée de savoir que l'une d'entre vous s'est privée, si peu que ce soit.

(Personne ne bouge. On dirait une réunion de sourdes-muettes. N'empêche qu'en très peu de temps, chacune a renouvelé adroitement sa petite provision de thé et de gâteaux.)

RAYMONDE.—Cette chère Jeanne! Elle est tout de même bien intelligente et bien fine malgré ses allures un peu originales.

GISELE.—Dites, au moins bizarres, ma chère, car vraiment l'originalité a ses limites, et il faut avouer que cette pauvre Jeanne les dépasse joliment parfois.

GABRIELLE.—Et même souvent, je trouve. Car enfin, il ne faut pas pousser plus loin que de raison le désir malsain de se faire remarquer. Cela devient alors de la pure prétention et pour moi il

n'est rien d'intolérable comme la prétention. Moi, je suis amoureuse avant tout de la simplicité. Moi, je suis pour la modestie même poussée aux plus grands excès. *(Connais-toi toi-même.)*

YVETTE.—*(Très forte celle-là, elle fera son chemin.)* Mais, mes chéries, il ne faut tout de même pas oublier que les manières bizarres n'ont rien de répréhensible en soi. Elles ne sauraient constituer un sujet de blâme pour une personne parfaitement irréprochable par ailleurs.

Par exemple, on pourrait leur reprocher de servir à certaines gens de paravent pour dissimuler des choses beaucoup moins avouables et autrement coupables, qu'une petite pointe d'orgueil ou d'amour-propre.

MADELEINE.—Voilà qui est juste et fort bien dit, ma chère Yvette. Aussi, quant à moi, il y a longtemps je vous l'assure que mon opinion est faite sur cette petite hypocrite.

YVETTE.—Ah! mais permettez, Madeleine, mais je tiens à vous faire remarquer tout de suite que je n'ai nullement l'intention de mettre en cause cette excellente Jeanne. Non, j'ai voulu seulement faire une observation d'ordre générale qui ne trouve que trop souvent hélas! son application.

MADELEINE.—N'empêche, ma chère, que tout le monde vous a parfaitement comprise. *(Si elles l'ont comprise!)* D'ailleurs vous savez, on a beau s'occuper strictement de ses affaires, tout de même on sait ce qu'on sait.

HENRIETTE.—Et surtout, on voit ce qu'on voit.

TOUTES.—*(Le grand cri du cœur par où l'âme passe.)* Comment? Vous l'avez surprise?..... Où? — Quand? Comment? Avec qui était-elle?.... Avec Pierre n'est-ce pas?..... Ou avec Louis?? ou avec Lucien?.....

Etait-il bien tard?..... Oh! racontez-nous cela!..... parlez vite vous nous faites languir. *(elles étouffent de joie, défaillent presque tant elles sont heureuses.)*

HENRIETTE.—*(le glaive et le bandeau)* Ah! ça! mais je vous le demande un peu qu'est-ce que vous avez donc compris? Et pour qui me prenez-vous, je vous en prie? Vous ne vous figurez pas tout de même pas, j'espère, que j'épie Jeanne ni qui que ce soit? Tenez, je vous jure que je pourrais bien la rencontrer en compagnie de gens ivres, dans un endroit mal fréquenté, à deux heures du matin, sans même la reconnaître, tant est grande mon habitude de ne jamais m'inquiéter de ce que font les autres. Seulement, je suis contrainte d'avouer que tout le monde n'a malheureusement pas la force de contrôler avec cette rigueur ses moindres regards, ses plus naturelles curiosités! C'est cela qui amène bien des désastres.

TOUTES.—*(Il faut savoir! Il faut savoir.)*

Mais alors qui donc les a vus?..... Parlez, mais parlez donc ma chère!..... Ne sommes-nous pas ici en famille? Nous sommes plus muettes que des tombes..... Tout cela n'est qu'un badinage pour passer le temps..... Jeanne ne s'en portera pas plus mal.

HENRIETTE.—Mais je n'ai rien à dire ou presque. Ce n'est qu'une insignifiance qui ne vaut pas la peine d'être racontée.

C'est tout simplement la petite Reine, l'apprentie de la modiste, qui a dit à sa mère qui l'a répété à l'une des cousines de son mari qui me l'a rapporté textuellement qu'elle a cru voir, un soir de la semaine dernière, dans la petite route de ceinture, notre chère Jeanne, *(le sourire du bourreau)* marchant tout près d'un jeune homme qu'elle n'a pu reconnaître car ils étaient loin et lui tournaient le dos.

Vous voyez que c'est assez peu de chose et qu'il n'y a peut-être pas encore lieu de s'alarmer outre mesure. Il faudrait savoir le nom du jeune homme et cette petite étourdie de Reine n'a pas pris le temps de le reconnaître.

RAYMONDE.—*(On dit que dans l'Afrique, certaines tribus barbares font durer pendant sept jours entiers le supplice de leurs ennemis vaincus.)* Pour moi, il n'y a aucun doute possible. C'est avec Pierre qu'elle était. Depuis quelque temps d'ailleurs, ils s'affichent avec une audace qui va jusqu'à l'impudence.

GISELE.—On dit qu'il va la marier?

MADELEINE.—Beau mariage vraiment, pour une petite pincée de son espèce. Elle va en avoir une allure pour faire la fière après cela. Car enfin, ce Pierre, je vous le demande un peu, qu'est-ce que

c'est ? Il y a à peine deux ans qu'il demeure ici. Qui le connaît ? Personne ! Sa famille ? — Mystère ? — Son passé ? — Cherchez-le ? Ma foi, il faut que la pauvre enfant soit bien compromise pour en être rendue là.

YVETTE.—S avez-vous bien, mes chéries, que je ne serais pas surprise d'apprendre que le bel inconnu n'est autre que le gérant de notre nouvelle manufacture. Il est très galant et passe pour riche. Et quant à Jeanne, nous savons maintenant qu'il n'est pas difficile de la faire marcher.

MADELEINE.—Puisque nous en sommes à parler du gérant je vous apprendrai qu'on le dit marié et père de famille. Une personne très sérieuse m'a affirmé que sa femme et ses enfants habitent quelque part dans l'Amérique du Sud.

RAYMONDE.—(*Le coup de grâce, par pitié.*) Dans tous les cas, soyons prêtes à tout, car moi je prévois le pire. Avec une dévergondée comme Jeanne tout arrive, tout vous dis-je. Et vous me comprenez j'espère ?

MADAME LEDROIT.—(*Elle a attendu que la mesure fut comble et renversât. Ce moment est arrivé, et elle entre en scène toute frémissante de généreuse indignation. Et elle leur sert sans pitié aucune la correction exemplaire qu'elles méritent.*)

Oui, mademoiselle, nous vous comprenons parfaitement, nous vous comprenons même si bien que je me demande comment j'ai pu attendre si longtemps avant de vous faire taire.

RAYMONDE.—Comment, Madame Ledroit ? Mais j'espère bien que vous ne songez pas à vous formaliser de ces menus propos sans importance aucune et dont les échos ne dépasseront pas les murs de cette salle, n'est-ce pas, mes chères amies ? (*Mais sa belle assurance est déjà bien tombée.*)

TOUTES.—(*Les animaux de proie se dévorent rarement entre eux.*)

Mais vous n'y songez pas, chère madame Ledroit ?.... Nous ne parlons que pour passer le temps !.... Nous sommes ici en famille. Il n'y a pas de bavarder parmi nous.... Qu'est-ce que cela peut bien faire à Jeanne ? Elle serait la première à en rire.—Allons, chère madame Ledroit, ne vous fâchez pas, de grâce !

MADAME LEDROIT.—(*Nette et cassante.*) Inutile, mesdames et mesdemoiselles, n'insistez pas, vous perdez votre peine. Oui, je suis fâchée, profondément fâchée et irritée de votre conduite odieuse et si lâche que les mots me manquent pour la qualifier comme elle le mérite.

(*Elle a une inspiration soudaine, se lève et se plaçant bien en face de l'assemblée, elle refait, de la bonne manière, en quelques phrases ironiques, cinglantes, vengeresse, la conférence du début. Pendant ce discours, il est intéressant de noter les couleurs vives, et bien naturelles, celles-là qui empourprent les figures de toutes les assistantes et particulièrement de la conférencière et de la présidente.*)

"Et tenez, puisque c'est la première fois que j'assiste à l'une de vos séances et que sur mon âme, ce sera aussi la dernière, je m'en vais vous livrer quelques pensées que je vous dédie, de tout cœur, et qui vous feront peut-être un peu de bien.

"On a parlé tout à l'heure, et avec grand tapage, de nos droits. Laissez-moi vous dire qu'il aurait mieux valu nous entretenir des plus sacrés de nos devoirs. On vous a prêché éloquemment que nous sommes les égales de l'homme en tout et partout. Je vous avoue que j'ai à présent la certitude qu'en fait de méchanceté de perfidie de jalousie, nous sommes irrémédiablement hêlas ! ses supérieures.

"On a proclamé que nous approchions à grands pas glorieux de la Terre Promise du féminisme. Pour ma part, s'il faut y coudoyer tant de petites gens, tant de vilénies, je préfère de beaucoup n'y jamais entrer.

"Si vraiment le monde de demain doit être fait à notre image et ressemblance, je vous en conjure, mesdames, mesdemoiselles, hâtons-nous de changer, car autrement, il sera pire que celui d'aujourd'hui.

"Qu'importe ce que nous voulons être, ce que nous pouvons être, si nous ne sommes pas ce que nous devons être, c'est-à-dire des femmes dans le sens le plus grand, le plus pur, le plus digne du mot !

"Avant de songer à enseigner les autres et encore moins à les gouverner, il faut que nous nous instruisions nous-mêmes, et que nous apprenions à nous dompter.

"Lutteuses de l'Avant-Garde !" Quelle ironie et quelle condamnation dans ce beau nom que vous vous êtes donné et que vous portez

si mal ! Ceux qui luttent à l'avant-garde, mais ce sont les braves sans peur et sans reproche qui affrontent les premiers, à visage découvert, le choc de l'ennemi ; ce ne sont pas les poltrons qui se cachent pour tirer lâchement dans le dos de leurs camarades.

"Et pour terminer, mesdames, laissez-moi vous redire le mot très profond d'un illustre penseur. "La vie n'est ni un plaisir ni une peine, mais c'est un devoir qu'il faut accomplir avec une scrupuleuse fidélité". Méditez cette admirable pensée, faites-la vôtre, et ayant longtemps, je veux en garder l'espérance, elle aura transformé et votre devise et vos cœurs !"

(*Elle demeure silencieuse un instant, comme étonnée de tout ce qu'elle a osé dire. Une atmosphère glaciale enveloppe l'assemblée.*)

LA PRESIDENTE.—(*Malgré tout son endurcissement mondain, il est visible qu'elle a été remuée profondément.*)

"Je ne puis faire autrement que de louer votre franchise, chère madame, si dure soit-elle et si durement manifestée. Je reconnais que le badinage de quelques-uns d'entre nous est allé un peu loin, mais j'ai aussi la conviction que celles-là le regrettent amèrement à l'heure présente, et je puis vous assurer que ces écarts de langage ne se renouvelleront plus. Il se commet des erreurs dans les meilleures sociétés et avec les intentions les plus innocentes du monde. Cette fois-ci, nous sommes amèrement punies puisque vous croyez devoir vous éloigner de nos rangs, vous qui étiez parmi nous la toute bienvenue. Mais je ne me reconnais pas le droit de discuter votre décision. Tout au plus, oserai-je vous demander comme une faveur personnelle de bien vouloir nous accorder à l'extérieur un peu de l'indulgence que vous êtes parfaitement en droit de nous refuser ici-même. Je vous adresse cette prière au nom de la grande loi de la solidarité féminine.

MADAME LEDROIT.—Et moi je vous l'accorde au nom de la loi bien plus grande encore de la charité chrétienne. Soyez sans crainte, mesdames et mesdemoiselles, vous serez les seules, si vous le voulez bien, à déplorer vos paroles malheureuses et mal intentionnées.

Je ne souhaite qu'une chose, pour ma part, c'est que celle qu'elles visent ne les apprenne jamais. Elle en aurait trop de chagrin. Maintenant, je vais me retirer. Au revoir mesdames, mesdemoiselles, (*Elle fait deux pas vers la porte. Au même instant, on entend dans le corridor les premiers vers d'une chanson d'amour, on frappe un petit coup, on ouvre sans attendre et c'est Jeanne qui entre, son beau et large sourire sur les lèvres. Une seconde tragique. Rien qu'une. Dans un éclair, les fronts sont rassérénés, les yeux ranimés, les lèvres reflexives, c'est vraiment merveilleux et il faut malgré soi admirer une fois de plus sans réserve "l'éternel féminin".*)

SCENE III

LES MEMES, JEANNE.

JEANNE.—(*Heureuse et surprise*) Comment ! tout le monde encore au poste ? A la bonne heure ! Et moi qui entrais à tout hasard presque sans espoir de me trouver une compagne de route, voilà que je vais maintenant avoir l'embarras du choix ! Mais c'est charmant cela ! (*A la présidente*) Décidément, Madame la Présidente, vous êtes trop aimable et votre thé est trop bon. (*Aux autres*). Savez-vous bien vous autres que vous voilà terriblement gourmandes. Je parie que vous en êtes rendues à boire le fond des tasses.

MADAME LEDROIT.—(*Imperturbable*). N'en parlez pas, ma chère, mais aujourd'hui, je crois que nous avons avalé jusqu'à la lie. (*Tout le monde sourit paisiblement.*)

JEANNE.—(*Tout à fait amusée.*) Vraiment ! alors je me resauve bien vite, car vous me faites honte ! Allons, la première prête ?

MADAME LEDROIT.—C'est moi. J'étais presque dehors.

JEANNE.—Alors venez-y tout à fait. (*Elle lui prend le bras et l'entraîne vers la porte.... A la présidente.*) Au Revoir ! madame la Présidente.... (*Aux autres*) Bonjour tout le monde ! Et vous savez, la prochaine fois, je reste jusqu'à la fin. Moi aussi je veux voir le "fond des tasses".

RAYMONDE.—(*Très forte*) Mais nous y comptons bien, ma chérie, ce sera beaucoup plus amusant pour nous.

LA PRESIDENTE.—(*Très femme du monde.*) Nous y lirons ensemble votre bonne aventure.... (*elles sortent pendant que le rideau tombe.*)

RIDEAU



Aux Canadiennes Françaises

Nous sommes heureux de reproduire ici une lettre adressée par notre correspondante de Montevideo à une amie intime de la métropole.

Cette lettre revêt un caractère de délicatesse, de sincérité et de patriotisme qui plaît.

Sa lecture ne peut donc que faire du bien à ceux et à celles qui manquent encore de confiance dans l'avenir de notre chère province et qui sont toujours prêts à céder aux mirages... exotiques.

Rachelle admire le pays où le hasard... du mariage l'a transplantée; elle y est heureuse parce qu'elle a pour compagnon de route un homme cultivé, mais elle n'oublie pas sa chère province, ni ses habitants, comme on peut en juger par les lignes suivantes:

Montevideo, août 1924.

A Mademoiselle Irène X.
Montréal.

Ma lointaine amie,

Vous m'écrivez: "Je sais que tu célèbreras et défendras toujours à l'occasion, Québec et les Canadiens français". Rien ne pouvait me faire plus plaisir que ces quelques mots.

Puisque vous lisez le "Terroir", c'est donc par l'entremise de cette revue que je vous répondrai, sur ces questions que vous me posez.

Je vous raconterai tout d'abord un incident survenu tout dernièrement. On me présente un Français établi ici à Montevideo et qui dirige une maison importante de Londres. En conversant, on lui dit que je suis Canadienne française, "Comment, s'exclama-t-il, on parle français comme cela au Canada!... Ce monsieur comme tant d'autres croyaient que nous parlons un patois quelconque. Est-ce en France ou en Angleterre, qu'il apprit cette légende? Peu importe, il la connaissait. Oh! si toutes les Canadiennes le voulaient, elles anéantiraient cette sottise propagande qu'on fait à propos de nous. Puis nous pourrions envoyer une gracieuse invitation à nos cousins français de s'instruire en ce qui concerne leur "Petite France", leurs "quelques arpents de neige" perdus. En tout cas, comptez sur moi pour les renseigner gentiment... car il ne faudrait pas abuser de cette boutade voltairienne qui est depuis longtemps périmée. Ce n'est pas la bonne manière de se faire connaître ni de se faire aimer, en lançant à tout propos des ripostes qui n'ont rien à faire avec la génération actuelle.

Les Français ignorent quelles luttes, quels combats nous avons soutenus et que nous soutenons encore pour garder notre langue. S'ils soupçonnaient que dans notre propre pays, on interdit l'usage du français dans une province comme celle d'Ontario; s'ils se doutaient avec quelle bravoure, ce petit groupe ontarien s'est défendu ayant en tête l'apôtre sincère qu'est le sénateur Belcourt; s'ils ima-

ginaient ce patriotisme obstiné, cette énergique résistance, qu'on trouve partout, de la Saskatchewan au Nouveau-Brunswick, ils nous admireraient, ils nous aimeraient mieux.

Puis... pourquoi blâmons-nous la France, lorsque, chez-nous, Canadiens et Acadiens s'ignorent, j'oserais dire presque volontairement? On prétend que les Français se croient supérieurs à nous. Le Canadien ne se croit-il pas supérieur à l'Acadien? Le sénateur Poirier a fait un jour cette déclaration de principe et de droit: "Individuellement, homme pour homme avec une égale instruction, avec les mêmes moyens, un Acadien vaut, toujours et partout, un Canadien français, vaut un Français de France ou des colonies, vaut un Anglais d'Angleterre ou d'Amérique, est l'égal en toutes choses de tout homme créé à l'image de Dieu et possède essentiellement les mêmes droits imprescriptibles."

Ici, à Montevideo, la plupart des gens cultivés connaissent plusieurs langues. Comme ils sont loin des mesquines idées de nos Anglais de Toronto qui tiennent péremptoirement à parler haut en anglais et se confinent dans cette langue. Souventes fois les jeunes filles posséderont en même temps que l'espagnol (langue nationale) le français, l'italien, — quelques-unes l'anglais et le portugais (langue nationale des brésiliens) Et si vous les entendiez parler français, — on sent qu'elles y mettent de la joie, de la fierté.

Vous me demandez une chose très embarrassante, très délicate, à répondre: Ce que je pense de la culture intellectuelle de ces pays comparée au Canada!"

Il semble que le niveau général soit ici plus élevé. Il y a toute une révélation, un développement intellectuelle et artistique qui s'épanouit largement et dont je suis jalouse.

Si on se place dans le domaine purement intellectuel, il y a plus d'affinités entre la France et l'Amérique latine qu'entre l'ancienne Mère Patrie et le Canada, où planent pourtant les ombres de Champlain, Frontenac, Montcalm. Ceci ne doit pas nous surprendre puisque les américains du sud, imprégnés de la philosophie du 18e siècle, qui a contribué pour beaucoup à la conquête de leur indépendance politique, sont aujourd'hui plus près que nous de la pensée française contemporaine.

Si la France se retrouve moins en nous qui parlons pourtant sa langue, nous n'en avons pas moins notre pléiade de grands hommes. En évoquant le passé, il me suffit de nommer pour les patriotes, les Papineau, les LaFontaine, les Cartier, les Laurier; pour les historiens, les Garneau, les Ferland, les Sulte, les Casgrain; pour les littérateurs, les Crémazie, les Fréchette, les Lamy, les Buies. Et en songeant à nos contemporains de nombreux noms me viennent à l'esprit. Mais

(Suite à la page 115)



CHEZ NOS MEMBRES



Comme l'année dernière, la Société des Arts, Sciences et Lettres a tenu, au cours de l'Exposition Provinciale, une exposition d'objets artistiques, de livres canadiens et de vieux meubles et instruments canadiens.

La Société avait obtenu, à cette fin, de la Commission de l'Exposition les quatre grandes salles des galeries supérieures du Palais Central. Une première salle, sous la direction de M. Alphonse Désilets, était affectée aux objets du terroir: meubles anciens, tissus, instruments de toutes sortes dont plusieurs datent de plusieurs siècles et qui ont été recueillis par M. Désilets lui-même, dont ils sont la propriété. Ce dernier avait reconstitué avec une scrupuleuse fidélité, trois typiques pièces d'intérieur canadien d'autrefois.

La deuxième salle constituait un salon du livre canadien, sous la direction de M. Damase Potvin. Près de 500 volumes canadiens étaient exposés, ce qui a donné lieu à une réclame des plus profitables pour notre littérature.

Dans la troisième salle, sous le contrôle de M. George Morisset, étaient exposés divers objets fabriqués au pays: ivoires, bois, ouvrages de fantaisie féminine, etc., une collection de petits animaux empaillés et une collection de photographies de paysage d'amateurs.

Enfin, la quatrième salle était le salon de peintures de la société, sous la direction de M. Georges Duquet. Ce dernier avait recueilli une très intéressante collection de peintures d'amateurs.

Cette quadruple exposition de la Société des Arts, Sciences et Lettres a obtenu un franc succès. Tous les jours, du 30 août au 6 septembre, une foule nombreuse n'a cessé de défiler dans ces quatre salles qui constituaient l'une des plus instructives attractions de l'Exposition Provinciale.

La Société des Arts, Sciences et Lettres a été heureuse d'applaudir aux honneurs qui ont été récemment conférés à deux de ses plus insignes bienfaiteurs, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre et l'hon. L.-A. David, Secrétaire Provincial, a qui le consul de France au Canada a remis, à la fin d'août, deux des plus hautes décorations du gouvernement français.

MM. Taschereau et David, plus que tous autres, enseignent constamment par leurs paroles et par leurs actes que c'est au vieux tronc français dont nous fûmes détachés à l'aurore du XVII^e siècle qu'il nous faut emprunter la sève dont nous avons besoin pour nous développer intellectuellement dans le sens de nos traditions et de nos origines. Ils cherchent à nous apprendre et à entretenir chez nous la juste réputation de la France, centre de la beauté artistique, siège de la science et foyer de la haute culture, patrie intellectuelle où le verbe français trouve ses plus beaux accents. Aussi, MM. Taschereau et David ont pensé que toutes les relations qu'il est en notre pouvoir d'établir avec la France, il n'en est de plus précieuses et de plus utiles que les relations intellectuelles. Aussi, personne plus que l'honorable Premier ministre et l'honorable secrétaire de la province ne méritait ce témoignage d'estime que vient de lui donner le gouvernement français.

M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture provincial et l'un des membres les plus assidus de notre société, vient de publier une brochure qui ne peut manquer d'être utile aux cultivateurs et à tous ceux qui s'adonnent à la culture de la pomme de terre. Il s'agit, en effet, de "La culture raisonnée de la pomme de terre." M. Lavoie fait généralement bien ce qu'il fait, esprit méthodique, muticuleux et consciencieux, il ne se décide à livrer le fruit de son travail que

lorsqu'il le croit impeccable. Aussi, M. Lavoie a-t-il traité ce simple sujet de la culture de la pomme de terre tous comme s'il se fut agi d'un sujet de fabrication artistique la plus délicate. On ne peut dire assurément plus ni moins sur le populaire tubercule de Parmentier.

M. Narcisse Savoie, 1^{er} vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a rempli les fonctions de sous-ministre de l'Agriculture pendant l'absence de M. J. Antonio Grenier, en Europe. M. Savoie s'est acquitté de cette tâche avec toute la ponctualité, la courtoisie et le dévouement qui le distinguent et il nous fait plaisir d'entendre les paroles élogieuses, que disent de lui ceux qui furent appelés à recourir à ses bons offices. L'hon. M. Caron ne pouvait avoir de meilleur auxiliaire pendant l'absence de son premier lieutenant.

Au cours de l'Exposition Provinciale, M. Savoie a été appelé à représenter le ministre de l'Agriculture en plusieurs occasions et il a l'a toujours fait avec un tact remarquable. C'est de la même façon agréable qu'il a présidé, tout particulièrement, le grand banquet des Lauréats du Mérite Agricole, où plus de 400 cultivateurs se trouvaient réunis.

Il convient de féliciter M. George Morisset, secrétaire-administrateur de l'Exposition Provinciale de Québec, et secrétaire-correspondant de notre Société, pour la très large part qu'il a dans le succès de la dernière exposition provinciale. L'Exposition de l'"Année de l'Abeille" a été remarquable à plus d'un titre et le succès l'a couronné, nous n'en doutons pas, encore que nous n'en connaissions pas encore les résultats officiels. On sait toute la peine que se donne M. Morisset, chaque année, pour assurer le succès de cette grande semaine industrielle, commerciale et agricole et rien ne nous fait plus plaisir que de savoir le travail de notre collègue récompensée par de bons résultats.

M. George Morisset a célébré cette année, encore que très modestement, même dans le silence le plus profond, le dixième anniversaire de sa nomination en qualité de Secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec. Nous sommes heureux de lui formuler à cette occasion nos meilleurs vœux.

M. Damase Potvin, journaliste, secrétaire-archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres et secrétaire de la rédaction du *Terroir*, a fait, le 24 courant, devant la Société Historique de Montréal, à la salle de la Bibliothèque de Saint-Sulpice, une conférence sur la fondation du Saguenay agricole. M. Potvin, à l'aide de documents nouveaux et de notes de traditions orale, a relaté l'histoire de cette société de vingt-et-un cultivateurs de la Malbaie qui, en 1838, partirent de la Malbaie en goélette, et s'en allèrent se fixer aux bords de la Baie des Ha! Ha!, à cinq lieues des sources du Saguenay, où ils fondaient la première paroisse du populaire comté de Chicoutimi. Ce fut la fondation du Saguenay agricole. Dans sa conférence, M. Potvin s'est particulièrement attaché à prouver que les vingt-et-un associés de la Malbaie étaient allés au Saguenay non pas seulement dans l'intention de remplir un contrat de coupe de bois, qu'ils avaient passé avec la Cie de la Baie d'Hudson, mais pour s'ouvrir des terres nouvelles et y établir leurs enfants, en dépit de la défense de cultiver strictement portée par la Cie de la Baie D'Hudson, seule détentrice alors de tout le territoire saguenayen.



DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES



*Ce qui se dit, ce qu'on raconte, ce qu'on insinue et ce qu'on annonce
un peu partout*

Madame la comtesse de Noailles a écrit la préface de "L'Anthologie Poétique Belge". C'est une anthologie officielle qui va paraître bientôt, et qui comprendra 85 poètes. Madame de Noailles est Roumaine.

On disait: Les livres de guerre, il y en a trop, il n'en faut plus; on dira avant deux mois, les livres de sport, il y en a trop. Après le volume de M. Dominique Braga *Cinq mille*, après la liste de M. de Montherlant, après *Histoire de Quinze hommes* de M. Marcel Berger, nous allons avoir... Mais non... On en annonce trop, laissons-les... Sera-ce un roman sportif que *Les Hommes agiles* qu'annoncent MM. René Lehmann et Hector Glinili.

Le record du titre court va être battu par un livre anglais dont l'auteur est M. Maurice Barnig. Ce titre sera: "C".

M. Fernand Gregh a avoué qu'il était l'auteur de quatre des poèmes contenus dans "A la manière de..." signés par Charles Muller Paul Reboux.

M. Robert Louys, neveu de Pierre Louys, qui avait vingt ans et qui avait publié d'excellents vers, est mort au cours du mois dernier.

Le gouvernement italien a racheté le tombeau de Virgile pour 25,000 livres... mais il paraît que le tombeau est vide.

La vente de la bibliothèque d'Arthur Mayer a produit 1,800,360 francs. L'autographe de Molière accompagnant un exemplaire du "Misanthrope" est monté à 200,000 francs.

Le fameux éditeur Bernard Grasset et le romancier Jacques Rivière ont échangé des lettres assez violentes, M. Jacques Rivière n'ayant pas présenté le "Bal du Comte d'Orgel" roman posthume de Raymond Radiguet, d'une manière assez lyrique dans la "Nouvelle Revue Française".

Les trois Bourses littéraires du Prix Blumenthall ont été attribuées à MM. Marcel Sauvage, Marc-Adolphe Gueguen et Robert Coiplet.

L'Académie Française vient de décerner le Prix de Saint-Cricq-Theis—3,000 francs—le plus important dont elle dispose pour la poésie, à Ernest Prévost pour son dernier recueil: "Le Livre de l'Immortelle Amie".

Un banquet a été offert en l'honneur d'un écrivain imaginaire Henri Seguin, nom sous lequel de joyeux garçons ont écrit un roman intitulé: "Un Train entre en gare" qui a obtenu le prix du Superroman.

Le Grand prix de l'Académie est allé à M. Abel Bonnard pour son livre de "Voyage en Chine".

M. Bernard Grasset, l'éditeur de "Maria Chapdelaine" à la suite d'un article paru dans un numéro de "Vient de Paraître" a assigné le gérant de cette revue et la Société des Editions Georges Grès comme civilement responsables pour injures et diffamation demandant 20,000 francs de dommages-intérêts, des insertions du jugement à venir et une condamnation pénale" M. Grasset a obtenu gain de cause. Le jugement est ainsi conçu:

"Attendu que dans un article du Journal *Vient de Paraître*, publié "et mis en vente à Paris en Février 1924, commençant par ces mots: "Un Agilé et finissant par ces mots: *Celui de ses confrères*, Grasset "s'estime diffamé notamment par les expressions suivantes: *Un Agilé. Depuis que M. Bernard Grasset s'imagine avoir persuadé le public qu'il a vendu 800.000 exemplaires d'un roman canadien et 100.000 exemplaires de chacun des chefs-d'œuvre qu'il a inventés, il perd la notion de l'exactitude... et celle de la plus élémentaire correction,*

"Que le Tribunal ne trouve pas, dans l'ensemble de cet article, "d'ailleurs bien anodin, l'intention de nuire suffisamment pour le "juger diffamatoire;

"Que seule l'expression *Un Agilé* placé en titre présente le caractère d'une invective et doit être retenue comme injurieuse.

"Par ces motifs.

"Condamne Paillart, gérant, à 16 francs d'amende et à 1 franc de "dommages-intérêts.

"Dit n'y avoir lieu à insertions, dans un but d'apaisement.

"Condamne Paillart aux dépens.

"Déclare les Editions Crès & Cies, en la personne de ses Directeurs et Administrateurs, civilement responsables."

On a célébré le premier anniversaire de la mort de Loti et on l'aurait célébré assez discrètement sans la publication dans *Le Figaro* des lettres de Loti à Madame Adam, lettres du plus haut intérêt pour ceux qui s'intéressent à l'âme et au style de Loti, et sans la publication dans *l'Eclair* d'une petite histoire que voici:

Loti avait donné à Madame Jane Catulle Mendès l'autorisation de tirer une pièce des *Désenchantées*, mais deux de ces *Désenchantées*, Zeyneb et Mallec, firent tant et si bien que Loti dut revenir sur son autorisation.

On note un retour très marqué au régionalisme en Amérique, surtout parmi les poètes. Le sud-est, ancien pays des esclaves, retrouve sa voix dans un volume qui s'intitule *Carolina Chansons*, par MM. Heyward et Allen, pendant que le sud-ouest, région de cowboys, élève la sienne, toute neuve, dans *Voices of the Southwest*, une anthologie que nous devons à M. Hilton Ross Greer.

Le théâtre suit la même route. Cet hiver, à New-York, on n'a pas représenté moins de quatre pièces qui avaient pour sujet la vie isolée, aux mœurs singulièrement pittoresques et arriérées, des montagnards du Kentucky et de la Caroline du Nord, riche matière exploitée depuis longtemps par les poètes et les romanciers américains. L'une de ces pièces, *Hell-bent for Heaven*, vient de remporter l'important Prix Pulitzer.

L'Académie de l'Humour Français a donné son prix de 1,000 francs créé par le "Cri de Paris" à M. Marcel Achard.

Un des films actuellement les plus en vogue aux Etats-Unis s'intitule *Scaramouche*. Mais attention. Gobinistes! Ce n'est pas du roman de votre maître que l'auteur a tiré son scénario, mais de celui de M. Raphaël Sabatini, écrivain fort populaire, qui a donné ce titre à un épisode excessivement romanesque de la Révolution Française.

On sait que pendant six ans, depuis la fin de la guerre, la Section de Politique Economique et d'Histoire, de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale, préparait une *Histoire économique et sociale de la guerre mondiale*. Le professeur J. T. Shotwell, directeur de la Section, a eu, pendant tout ce temps, son bureau à Paris. De là, il a rayonné dans toute l'Europe, choisissant ses collaborateurs dans chaque pays et contrôlant leur travail. Jusqu'ici la réalisation matérielle de ce vaste projet était restée plus ou moins à l'étude; mais nous lisons aujourd'hui dans les journaux américains que les plans sont au point et que l'on va commencer la publication de cette histoire colossale qui ne comprend pas moins de 200 volumes. Ces volumes ne paraîtront pas tous dans la même langue, mais seront rédigés dans une douzaine de langues, différentes d'après les pays. Tous, cependant seront établis d'après un seul et même programme et tous les éditeurs coopéreront pour la mise en vente de l'ensemble de la collection.

Les deux cents volumes seront d'un format et d'une présentation typographique semblables. Cinquante seront imprimés aux Etats-Unis par les soins de la Yale University Press et vingt-huit en Angleterre par l'Oxford University Press. Les volumes français, environ une trentaine, seront édités par les Presses Universitaires de France. C'est le professeur Charles Gide, président du Comité Français, qui s'occupera de leur publication.

Tous ces travaux s'effectueront sous la direction générale du professeur Shotwell et suivant le programme élaboré par la Yale University Press, pour laquelle le professeur Coleman, actuellement directeur de l'American University Union, à Paris, vient de faire un tour d'Europe afin d'arrêter définitivement les dispositions prises.

Philippe Barrès, le fils de Maurice Barrès, vient de dédier son premier livre: "La Guerre à vingt ans" au poète américain, Alan Seeger. Etudiant à l'Université d'Harvard, Alan Seeger s'était engagé dans la Légion Etrangère lors de la déclaration de la guerre. Il fut tué sur le front français, à Belloy-en-Santerre, en 1916, le 4 juillet, jour de la fête nationale de son pays.

On demande souvent des renseignements sur les divers Prix Littéraires qui sont accordés en France tout le long de l'année, à bien dire. Un journaliste, M. Ernest Prévost, a groupé dans une étude d'ensemble sous le titre de "Prix Littéraires", tous les prix littéraires actuellement existants, avec leurs objets, leurs programmes, leurs valeurs, leurs dates, leurs pays, et quelques mots de leur histoire. "Cette étude", dit-il, "sera utile à la fois aux auteurs qui, surtout en province, sont insuffisamment renseignés sur les récompenses qu'ils peuvent obtenir, et au grand public lettré qui suit avec curiosité ces tournois dont les vainqueurs sollicitent ensuite ses suffrages".

Le célèbre poète juif-hollandais, Israel Behaan, qui fut pour les frères Tharaud un guide précieux à Jérusalem et qui a été assassiné voilà quelques semaines par ses coréligionnaires pour avoir abandonné la cause du sionisme, répondait aux frères Tharaud quittant la Palestine en lui disant "Au revoir".—"Non, c'est adieu qu'il faut me dire car ils me tueront." Les frères Tharaud, douloureusement

surpris de cette prédiction à laquelle ils n'avaient pas attaché d'importance attendent de Jérusalem des renseignements qui leur permettent d'ajouter un chapitre inédit à la prochaine édition de "L'An prochain à Jérusalem".

André Malraux, un jeune écrivain français passablement excentrique et que l'insuccès littéraire, prétendait-on, avait, voilà quelques années, forcé de quitter la France, s'est rendu coupable de rapt sur... la personnes de deux ou trois danseuses de pierre dans un temple inconnu des environs d'Anghor, Indes. Il a été condamné par le tribunal de Pnom-Phin à trois ans de prison sans sursis. Il était l'auteur d'un recueil de vers "Lunes en papier".

En mai dernier, à Paris, une Société des Amis des Arbres provoquait un plébiscite. Il s'agissait d'élire un roi... le Roi des arbres. Et la Société s'adressait surtout aux littérateurs; quel est l'arbre préféré des littérateurs? On vient de faire connaître les réponses à cette enquête et le résultat de cette enquête poétique ne surprendra guère. La fleur des littérateurs de France décerne la couronne au chêne; les plus grands écrivains actuels se sont très poétiquement prononcés en sa faveur, entre autres Henry Bordeaux, André Lichtenberger etc. Après le chêne, le pin obtient la vice-royauté, puis vient le pin parasol. Il est à remarquer que les arbres choisis par les littérateurs: chêne, pin, sapin, cyprès, saule, ne portent pas de fruits comestibles. Seul l'olivier a obtenu une voix. Personne n'a désiré le cerisier, le cormier, le pommier, l'oranger, le poirier. Les auteurs sont des idéalistes. Ils ne vivent que de métaphores. Un arbre qui nourrit ou désaltère son admirateur leur paraît vulgaire.

(Suite de la page 112)

malgré toute cette belle phalange, il y en a encore trop peu qui se révèlent.

Aussi faut-il applaudir à toutes les initiatives généreuses, encourager tous les efforts, quels qu'ils soient, stimuler les enthousiasmes, et la pensée canadienne rayonnera davantage. J'ai dit "La pensée canadienne"—car il faut que ce soit celle-là qui domine. Autrement comment démontrer que nous avons notre littérature si nous ne savons pas nous régionaliser. Et je suis persuadée que c'est ce que cherche la France chez nous.

C'est en évoquant notre vaste et pittoresque pays, qui a son cachet à lui propre, nos fleuves, nos lacs, nos montagnes, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs—c'est en rappelant les belles épopées de notre histoire, c'est en révélant la Canadienne, sœur de Geneviève, de Jeanne d'Arc, que nous ferons œuvre sympathique et répondrons au désir de ceux qui veulent connaître notre véritable âme, gardienne du culte ancestral.

Si nous avons pris de l'héritage français, son goût pour les choses de l'esprit, pour les lettres, les arts, pour tout ce qui est beau et grand, nous devons aux Anglais cette méthode d'ordre et de commerce, ce génie de la vie pratique. Le climat même nous a donné cette endurance, cette énergie bien caractéristique, qu'on ne trouve pas notamment chez l'Américain du Sud. Ne manquons donc pas d'affirmer dans toutes les occasions, que la race canadienne est plus que jamais débordante de sève et de vitalité.

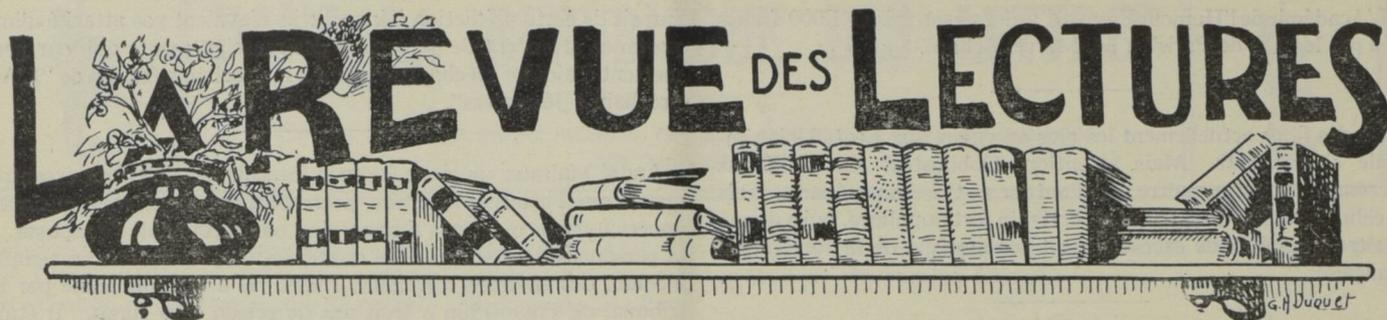
Cultivons l'amour de notre race, empruntons aux Anglais, non leurs mots, mais leurs belles qualités de persévérance dans le travail et fortifions en nous les vertus que nous ont léguées nos pères.

Mais, voilà que je m'emballe... comme jadis à l'heure du déjeuner où de la brunante! Causeries que j'évoque souvent, où je revois votre sourire toujours bon. Tous ces souvenirs me sont chers—votre profil ne me quitte pas, il me reste comme la lueur très tendre d'une belle étoile de mon pays.

Affectueusement je vous embrasse,

RACHELLE.

LA REVUE DES LECTURES



LA MATAPEDIA

Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, par M. l'abbé Jos. D. Michaud; préface de M. le chanoine Victor Côté. (1)

Cet intéressant ouvrage n'est pas nouveau puisqu'il a été édité en 1922. Mais les circonstances ont voulu que nous ayons été empêchés jusqu'ici de le signaler dans les notes bibliographiques du *Terroir*, et nous n'éprouvons aucune gêne d'arriver si en retard et après tant d'autres qui ont déjà dit tout le bien que nous pensons du beau travail de M. l'abbé Michaud.

Contentons-nous d'espérer que nous serons plus "à la page" quand l'auteur publiera très prochainement un autre ouvrage qui sera, nous ne trahissons, je crois, aucun secret: "L'Histoire de la Seigneurie et de la paroisse du Bic."

Il faut louer cette belle vertu de travail qui anime l'abbé Michaud en faveur de notre petite histoire; étant, jour et nuit aux prises avec les multiples devoirs de pasteur d'une populeuse paroisse, il sait encore trouver le temps, pendant ses heures de juste délassement, de fouiller les archives de la belle et plantureuse vallée de la Matapédia et de communiquer, sous une forme élégante et agréable de lecture, le fruit de ses travaux. Qu'il serait à souhaiter qu'en fissent autant tous les pasteurs de nos paroisses bas-canadiennes afin que ne se perdent pas ce que l'on peut encore assez facilement recueillir de notes historiques, sur nos paroisses, les toutes jeunes comme les très vieilles.

Le temps est venu depuis déjà longtemps des monographies de toutes les paroisses de notre province. De retarder encore risquerait de ne pouvoir retirer du gouffre de l'oubli qui se creuse si vite, bien d'utiles et intéressants renseignements; que l'on fasse en sorte, plus particulièrement, de profiter de la tradition orale, même celle qui s'est transmise, de famille en famille, de la première à la deuxième et même à la troisième génération; c'est ainsi que l'on peut faire l'histoire, assez facilement, d'une paroisse dont la fondation date d'un siècle. Bien des anciens, dans ce cas, peuvent en apprendre à l'historien plus que les archives officielles les mieux tenues.

Maints précieux exemples ont été donnés sous ce rapport par des curés de paroisses qui ont déjà doté nos bibliothèques d'un et même de plusieurs rayons de monographies qui sont aussi précieuses, au point de vue historique, que les gros volumes de notre grande histoire officielle. La plupart de nos plus vieilles paroisses de la province ont eu leur historien dans la personne d'un de leurs curés qui s'est dévoué à mettre leurs archives en ordre et à collationner les souvenirs des anciens.

Mais il y a les jeunes paroisses qu'il ne faut pas négliger; les morts vont de plus en plus vite dans l'esprit des vivants, de plus en plus oublieux et distraits. Aujourd'hui, un événement considérable qui date à peine de dix ans est déjà très ancien et menace d'être tout à fait oublié dans la mémoire des jeunes, prise par tant d'autres choses de l'extérieur; à tel point qu'on se souvient mieux des choses de sa pri-

me adolescence que des événements les plus directement contemporains. Il semble que la mémoire n'a plus assez de "casiers" pour loger tout ce qui se passe aujourd'hui, tandis qu'autrefois, l'on pouvait ranger en ordre, sans fièvre et sans hâte, ce que nous présentait la chronique quotidienne de nos paroisses natales, plutôt ignorantes des événements de l'extérieur. Aussi a-t-on quelque peu tort d'aimer à blaguer les "*laudator tempore acti*" qui sont nos "vieux" d'aujourd'hui. On ne saurait croire quels services ils nous rendent en ne se souvenant que des choses très anciennes.

Mais revenons à la "*Vallée de la Matapédia*" de M. l'abbé Michaud. Ce dernier est de ceux-là qui aiment à consigner, sans retard, l'histoire de nos jeunes paroisses, conscient, sans doute, que l'oubli se fait trop vite même dans nos actuels centres de colonisation où trop d'événements encore congestionnent pour ainsi dire, la mémoire. La Vallée de la Matapédia est l'un des coins de notre province dont l'histoire, dans l'avenir, sera des plus passionnantes à lire. C'est une sorte de petite Normandie en herbe qui imposera son prestige aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue paysagiste, historique, voire même intellectuel; il sortira du bon de là, plus vite qu'ailleurs, il semble. Et pour ces prévisions, il n'est point de raison; c'est d'instinct que nous sentons cela. Aussi importe-t-il que nous fixions sans tarder dans l'histoire tous les détails de celle de ce coin édenesque de notre province... Ah! la pure et presque fantasmagorique vision de cette grande vallée qu'un jour—voilà bien dix ans—alors que juché au sommet de la tour du guet de Val-Brillant—je ressentis d'un coup tout l'émoi qui me montait au cœur à la vue du paysage ambiant!... et depuis, la Matapédia est devenu pour moi aussi sacré que la contrée natale, celle du sauvage Saguenay, et c'est pour cela que je saurai toujours gré à ceux qui m'en auront appris l'histoire, à M. l'abbé Michaud, l'historien de la Vallée, en 1922, comme à Arthur Buies, celui de 1885.

En terminant, j'exprime l'espoir que le titre seul de l'ouvrage de M. l'abbé Michaud aura consacré pour de bon l'appellation du nom de "Matapédia" et aura rejeté dans l'oubli le plus profond le mot encore trop usité de "Métapédia". Puisse, un jour, un autre historien consacrer aussi péremptoirement le mot "Mitis" au lieu de celui de "Métis"... Et que d'autres noms, très justement reformés et mis à point, nos futurs auteurs de monographies parfois auront à consacrer!

D. POTVIN.

L'Exposition

Programme Souvenir: Québec "La Ville des Souvenirs", Exposition Provinciale 30 août 6 septembre, 1924; "L'Année de l'Abeille".

L'Exposition Provinciale de Québec est considérée, aujourd'hui, comme l'une des plus belles et des plus grandes œuvres municipales de Québec. Aussi faut-il se réjouir de l'ampleur et de l'importance que prend, chaque année, cette institution qui, datant de douze ans à peine, compte déjà pour une si large part dans les développements

(1) "Notes Historiques sur la Vallée de la Matapédia", par l'abbé Jos.-D. Michaud, curé de Val-Brillant, P. Q. Editeur: La Voix du Lac—1922.

économiques et sociaux de Québec, devenue par elle, la capitale agricole de la province, après s'être révélée, à plus d'un titre, la capitale industrielle, artistique et politique du Canada français. Nous devons cela, disons-le sans retard, à nos conseils municipaux et à nos maires qui se sont succédé depuis cette fondation et aussi à quelques citoyens qui, comme les membres de la Commission de l'Exposition actuelle, MM. Jos. Savard, Antonio Grenier, Arthur Marier et Frank Byrne, n'ont pas craint de sacrifier ni leur temps, ni même leur argent pour développer cette institution essentiellement québécoise—la seule du genre éminemment française en Amérique— et lui faire triphalement traverser, sans anicroche, la crise mondiale qui paralyse tout depuis près de dix ans.

Nous devons cela, également à l'énergie, à l'esprit d'initiative, à la persévérance, à l'entêtement, pourrions nous dire,—et nous sommes, ici, particulièrement heureux de le proclamer—de l'un des officiers et membres-fondateurs de notre Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale depuis, cette année dix ans, et qui a su, grâce aux belles qualités que nous venons d'énumérer, faire traverser, plus qu'aucun autre, la crise qui devait affecter plus particulièrement l'Exposition Provinciale de Québec. M. Morisset, nous sommes heureux de le dire, parce que nous connaissons la chronique décennale de l'Exposition, a été la cheville ouvrière de cette dernière. Et nous ne croyons pas exagérer en disant que, sans la persévérance et l'énergie de M. Morisset, l'Exposition Provinciale de Québec, serait peut-être chose du passé depuis au moins 1917.

L'Exposition de 1924, a été, a-t-on raison de croire même avant qu'en soit donné le rapport officiel, un succès; et nous en sommes heureux. Le succès d'une année est la garantie du succès général à venir. Il faut donc profiter de l'occasion qui s'offre pour assurer ce dernier en ne se perdant pas dans les dangereux aléas du retard. Que l'on se mette immédiatement à l'œuvre pour les préparatifs de la prochaine exposition et les succès de cette dernière sont assurés. Que l'on sacrifie toutes les petites questions secondaires à la question principale qui est la tenue de la prochaine exposition, avec les mêmes éléments qui ont fait le succès de celle de 1924. Au besoin que l'on en crée une sorte de corollaire ou de préparation prochaine avec, durant l'été prochain, une autre "Semaine Nationale" ou autre création de cette nature, quelque nom qu'elle porte.

Mais revenons à l'objet qui nous porte à faire ces quelques réflexions. Au début de la dernière exposition, la Commission nous a adressé un programme de la manifestation de cette année. C'est une jolie brochure contenant tous les éléments de l'Exposition 1924: notes historiques, nom des participants aux diverses sections, programme, photographies, etc. C'est un programme-souvenir à conserver et utile à consulter quand l'occasion s'en présente. C'est en quelque sorte, le résumé ou le bilan de l'Exposition de 1924.

D. P.

La Musique

L'Enseignement de la musique et l'accordage des pianos, par J.-C. Marcoux (1).

M. J.-C. Marcoux, musicien-conférencier, expert dans l'accordage et les réparations de piano, nous adresse le texte d'une instructive conférence sur le sujet que porte la brochure contenant ce texte.

Nous ne pourrions dire que du bien de ce travail de M. Marcoux, un passionné de la musique qui, après avoir fait pendant plusieurs

années une profession de cette dernière, tant dans l'enseignement que dans l'exécution, s'est mis, voilà neuf ans, à accorder les pianos, ce qui, on le conçoit, est encore une fort bonne manière d'enseigner la musique en commençant, comme on dit, par le commencement. Ce doit être une vérité de La Palice que de dire que rien ne doit nuire à l'enseignement bien entendu du piano qu'un instrument faux et en mauvais état. M. Marcoux le démontre abondamment dans sa brochure où il fait parler sur ce sujet une longue et très sage expérience.

La lecture du travail de M. Marcoux devra être profitable non seulement à tous les professeurs de piano, mais aux élèves. Nous le recommandons.

D. P.

La Photographie

Comment on fait une bonne photographie, par le Dr A. Soret et G. Godefroy (1)

Cet ouvrage se recommande par sa clarté et sa simplicité, grâce auxquelles il est un guide précieux pour les amateurs (et en particulier pour les débutants), qui, en général, n'ont ni la préparation voulue, ni le temps nécessaire pour se livrer à l'étude de traités savants, et qui ne demandent à un manuel de ce genre que de pouvoir être vite lu et vite compris. Le choix heureux des figures concourt à la clarté du texte.

De tous les ouvrages consacrés à la photographie, aucun peut-être n'a jusqu'ici reçu plus favorable accueil du public que celui dont la quatorzième édition vient de paraître. On s'en rendra compte d'ailleurs lorsque nous aurons dit que plus de cinquante mille exemplaires en ont été vendus dans un laps de temps relativement court.

Ce succès est d'ailleurs légitime, car il était impossible de montrer mieux que ne le fit le Docteur A. SORET, que, grâce aux perfectionnements réalisés dans la fabrication des appareils et des produits photographiques, la photographie est aujourd'hui à la portée de tout le monde.

Les graves opérations que dut subir depuis quelques mois le Docteur A. SORET, grande victime de la Science (dont le nom et les traits ont été à plusieurs reprises reproduits dans tous les grands journaux et qui vient enfin de recevoir la croix de la Légion d'honneur en reconnaissance de son dévouement et de son courage), ne lui ayant pas permis de mettre à jour cette quatorzième édition, on a demandé cette mise au point à M. L. GODEFROY, Docteur ès sciences, qualifié pour cela en raison de ses nombreux travaux et par trente ans de succès ininterrompus consacrés par de nombreux prix obtenus dans tous les concours de photographie.

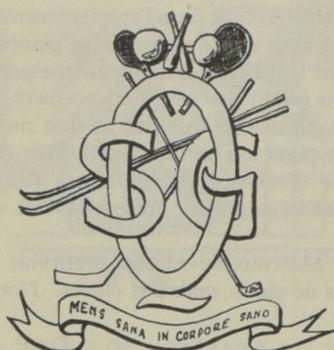
Il nous serait trop long d'énumérer ici toutes les améliorations qui ont été apportées à cette nouvelle édition; nous nous bornerons donc à indiquer que M. L. GODEFROY a tenu à n'allonger que dans la mesure strictement nécessaire un ouvrage dont la première qualité est d'être un guide sûr dans lequel l'amateur trouvera rapidement tout ce qui peut lui être utile et rien que cela; les procédés aujourd'hui vieillissés ou abandonnés ont donc été systématiquement supprimés. Par contre, les très nombreuses additions ont porté principalement sur la *stéréoscopie*, le *procédé au charbon*, les *procédés aux sels de fer et de platine*, les *procédés à l'huile et à la gomme bichromatée*, la *phototypie*, l'*héliogravure*, la *similigravure*, etc...

(1) Un volume in-16—XIV—256 pages, comportant 50 figures et 26 illustrations tant dans le texte que hors texte.

"En vente chez tous les marchands d'appareils et de produits photographiques et chez tous les libraires".

"Prix: 6 francs; franco au Canada ou dans les Pays étrangers 8,25 (en francs français)".

(1) "L'Enseignement de la Musique dans la province de Québec; L'Accordage des pianos. Conseils pratiques", par J.-C. Marcoux, Québec. Imp. l'Action Soziale, Ltée., 1924.



Notre marque de commerce

Quebec Sporting Goods, Regd.

Agents des engins Athlétiques et
des Articles Sportifs de D. & M.
de Plymouth, N. H. ; E. U.

68 rue St-Jean, 68 :: QUÉBEC

**Le magasin du genre le plus nouveau
et le mieux assorti à Québec. . . .**

TOUJOURS EN MAIN

Les meilleures lignes d'articles de sport. Nous accordons une réduction appréciable aux clubs, aux associations et aux écoles.

Ballons (foot balls) de tous genres, raquettes de tennis, bâtons de golfe et tous autres articles pour jeux des professionnels ou des amateurs qui se livrent aux sports. Articles de pêche, de campement, etc.

Nous sollicitons humblement votre encouragement. Venez nous voir avant de placer une commande — quel qu'en soit le montant — et nous nous efforcerons de vous donner satisfaction.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

QUEBEC SPORTING GOODS Reg'd

68 rue St-Jean, :: QUEBEC

EASTERN CANADA STEEL & IRON WORKS, Limited

**Ingénieurs,
Manufacturiers,
Entrepreneurs**

STRUCTURES METALLIQUES

de tout genre

**Bureau principal et usines :
AVENUE LESAGE,
QUEBEC.**

QUE LA LUMIERE SOIT!

Pour toute installation électrique,
petite ou grande, nous pouvons
vous donner satisfaction.

Demandez-nous de soumissionner.
C'est dans votre intérêt.

GOULET & BELANGER Ltée

Experts ELECTRICIENS Licenciés

190, Richardson, - QUEBEC

Tél. 4623

W. BEAULIEU & CIE

(ANCIEN POSTE PLAMONDON)

727 St-Vallier, :-: QUEBEC

Marchandises sèches générales.
Toujours des "JOBS" en mains.
Spécialités: PRELARTS.

ED. BOISSEAU PICHER

NOTAIRE

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHÈQUE EN VILLE
ET A LA CAMPAGNE.—ARGENT A PRETER
AUX FABRIQUES ET AUX MUNICIPALITÉS
—ORGANISATIONS DE COMPAGNIES
A FONDS SOCIAL.

BLOC MORIN, 111 Côte de la Montagne
QUEBEC

TEL. 116

Tél. 5003

J.-A. LESAGE

COURTIER

140, rue St-Pierre - - - Québec

INSTITUT J. THOMAS

25, RUE ST-STANISLAS

Tél. 7490. (Bloc Lavigueur & Hutchison)

Préparation pour brevets, pour bureaux; Anglais,
Français, Sténographie, Clavigraphie, etc.

Tél. 3759. 377, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

LA GALVANOPLASTIE CANADIENNE Limitée
"CANADIAN ELECTROPLATING WORKS LTD."

Dorure, Argenture, Nickelage, Cuivrage, Galvanisation,
Bronzage, Soudure.

CHRETIEN & GABOURY
HORLOGERS ET BIJOUTIERS

377, Rue St-Jean, :-: :-: :-: :-: Québec.

Ls-Ph. Morin, L.A.C.G.A. L.-Eug. Barry, L.A.C.G.A. Léon Côté, c.a.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIES, SYNDICS AUTORISES

Comptabilité, Vérification, Arbitrage, Liquidation,

Organisation, Direction

Représentant de: The Shaw Correspondence School, Toronto
116, COTE DE LA MONTAGNE, - QUEBEC

Tanguay @ Chênevert

ARCHITECTES

20½, RUE D'AIGUILLON - - Québec

Tél. 1466.

S.-JULES LARUE

NOTAIRE

et agent d'immeubles, Achats et ventes de propriétés,
placements.

Edifice de la Banque Nationale, rue St-Pierre, QUEBEC

ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Edifice "Quebec Railway", QUEBEC.

Tél. 2307.

Téléphone 4997J

J.-R. THERIAULT

ARTISTE-DESSINATEUR

72½, ST-PIERRE, --- --- QUEBEC

5% ou 6½%

Nous avons toujours en mains un excellent
choix d'obligations municipales, scolaires et d'utili-
tés publiques.

Nous recommandons spécialement La Corpo-
ration d'Energie de Montmagny, de 1929, à 1931
à 6½%.

Le Crédit Industriel, Limitée

103, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

J.-A. Fugère, gérant. Tél. 7750-7751.

Tél. 430.

Bernier, de Billy @ Dorion

AVOCATS

111, côte de la Montagne, - - - Québec

Arthur Fitzpatrick, C. R.
Onésime Gagnon, L.L.L.

Maurice Dupré, C. R.
Charles Parent, LL. B

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent

AVOCATS

111, côte de la Montagne - Québec Tél. 212.

HENRI POULIOT

NOTAIRE

Courtier en immeubles et en placements, Administrateur
de successions. Organisation de compagnies, etc.

Bureau: 70, de la Couronne ou 215, rue St-Joseph,
Immeuble de Myrand & Pouliot. (Limitée)

Résidence: 88, rue Fraser, Tél. Bureau: 2840. QUEBEC

Tél. 4145.

HELIODORE LABERGE

ARCHITECTE

103, RUE ST-JEAN - - - - - QUEBEC

Académie FILIOL Academy

413-425, ST-JEAN. Tél. 8528-8527w

Préparation à tous les examens de la Province.

Cours Commercial complet — Anglais autant d'heures
par jour que vous le désirez.

BERGERON @ LEMAY

ARCHITECTES & EVALUATEURS

145, RUE ST-JEAN, QUEBEC

C.-A. LeMay,
Rés. Giffard.

J.-S. Bergeron,
99, Aberdeen.

Vos yeux sont en sûreté sous mes soins.—J.-A. McCLURE, O.D., 109 rue St-Jean.

LA COLONISATION

Une grande œuvre nationale

Un appel à tous les hommes de bonne volonté

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent actuellement à l'attention publique, il en est au moins deux auxquels il importe de trouver une solution immédiate.

Il y a d'abord le problème de la désertion des campagnes dont personne ne contestera l'importance.

Il y a aussi le problème de l'immigration. Chaque année, des milliers et des milliers d'immigrants viennent peupler les prairies de l'Ouest et augmenter, dans le pays, l'influence numérique de ces provinces au dépens de la nôtre.

Jusqu'à ce que l'on nous ait indiqué une meilleure solution à ces problèmes, nous sommes d'avis que notre province trouvera, dans la colonisation, un remède à ces deux maux.

Le Gouvernement a déjà commencé à dépenser des sommes d'argent considérables pour encourager cette œuvre essentielle. Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité, et, pour que son effort soit fécond, le Ministère a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin tant pour la Colonisation que pour les Mines, la Chasse et les Pêcheries, on est prié de s'adresser à

L'honorable M. J.-E. PERRAULT

Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries

QUEBEC